



CAPITALISATION DE 30 ANS DE LA DIRECTION DU DEVELOPPEMENT ET DE LA COOPERATION (DDC) AU BENIN



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Direction du développement
et de la coopération DDC

Emmanuelle BERNY,
Consultante indépendante

Cotonou, Novembre 2011

Sommaire

Liste des acronymes	4
Introduction : Objectifs et contexte de l'étude.....	6
Contexte	6
Objectif	6
Méthodologie / Difficultés et limites	7
I- Evolution des stratégies	7
1.2- De 1981 à 1994, les premiers jalons	7
1.1.1 La santé.....	8
1.1.2 L'éducation	8
1.1.3. L'agriculture.....	9
1.1.4 L'appui aux efforts d'ajustement structurels	9
1.1.5 Les mesures compensatoires	10
1.1.6 L'aide humanitaire.....	10
1.2 1994-1999 : le chantier de la démocratisation	10
1.2.1 La santé.....	10
1.2.2 L'alphabétisation et communication.....	11
1.2.3 L'artisanat	11
1.2.4 L'appui aux organisations de base	12
1.2.5 La contribution ciblée aux réformes	13
1.1.6 L'aide humanitaire.....	14
1.3 - 1999 -2006 : la recherche de synergies.....	14
1.3.1 L'introduction de thèmes transversaux	14
1.3.2 Le champ santé.....	15
1.3.3 Le champ éducation	15
1.3.4 Le champ développement rural.	16
1.3.5 Le champ artisanat	16
1.3.6 Le champ réformes structurelles.....	17
1.3.6 L'aide humanitaire.....	17
1.4 - depuis 2006: décentralisation et gouvernance pour une démocratie renforcée.....	17
1.4.1- les thèmes transversaux.....	18
1.4.2- La santé, un champ en transition.....	18

1.4.3 Apparition du champ Etat local	19
1.4.4 Economie Locale.....	20
II- Les principaux résultats, effets et impacts	24
2.1 La santé.....	25
2.2 Les réformes structurelles	27
2.3 Développement rural, agriculture	28
2.4 Alphabétisation	29
2.5 Artisanat	30
Initiation scolaire	30
Appui aux artisans	30
2.6 L'éducation	32
2.7 Gouvernance locale	33
2.8 Communications et radios communautaires	34
2.9 Systèmes de financements décentralisés	34
2.10 - Thème transversal genre.....	35
III- Les modes opératoires et leurs évolutions	36
3.1 Une confiance accrue dans les acteurs béninois.....	36
3.1.1 - la sortie du modèle « paternaliste »	36
3.1.2 Décennie 2000 : la promotion du « faire-faire »	37
3.2- Des méthodologies en construction	38
3.2.1 Amélioration des outils de mise en œuvre et suivi-évaluation des programmes.....	38
3.2.2 Recours à la programmation pluriannuelle et recherche de synergie.....	38
3.2.3 La gestion du savoir et la capitalisation	39
Conclusion : perspectives de la Coopération suisse au Bénin.....	39
Bibliographie.....	40

Liste des acronymes

3A : Appui aux Activités d'Alphabétisation
4A : appui à l'auto-organisation et l'auto-promotion des artisans petits producteurs
ADAV : appui au désenclavement et aménagement villageois
AFD : agence française de développement
AIC : Association Interprofessionnelle du Coton
AIMS : centre d'études et d'appui aux Institutions de Micro-assurances Santé
ASAA : appui suisse aux Artisanes et Artisans
ASAF : Appui Suisse au Renforcement des Capacités d'Action des Femmes
ASAE : Appui Suisse à l'Alphabétisation et à l'Education des Adultes
AS-AILTEB : Appui Suisse à l'Approche Intégrée pour la Lutte contre le Trafic des Enfants
ASCCom : Appui Suisse à la Communication Communautaire
ASFID : Appui Suisse aux Systèmes de Financement Décentralisés
ASGOL : Appui Suisse au Renforcement de la Gouvernance Locale dans le département du Borgou
ASMUS : Appui Suisse aux Mutuelles de Santé
AS-SCRIP : Appui Suisse à la Stratégie de Croissance pour la Réduction de la Pauvreté
ASPAP : Appui Suisse à la Population Agricole et Pastorale
ASPEF : Appui Suisse à la Promotion de l'Education des Filles
ASREL : Appui Suisse au Renforcement de l'Economie Locale
ASSAN : Appui Suisse à la Santé
ASSEF : Association d'Entraide des Femmes
AVIAA : appui aux volontés d'initiation aux activités artisanales
BASF : bureau d'appui aux Systèmes de Financement
BIT : Bureau international du travail
C24 (ou CS24) : projet de Réhabilitation / Construction de 24 centres de santé
C3A : Cellule d'Appui aux Activités d'Alphabétisation
CAME : centrale d'achat des médicaments essentiels
CCAT : Cellule de coordination et d'Appui Technique
CEG : Collège d'enseignement général
CEGM : collège d'enseignement général moyen
CIDR : Centre International de Développement et de Recherches
CIGEP : comités intervillageois de Gestion et d'Entretien des Pistes
COGEC : organismes de cogestion des centres de santé au niveau communal
COGES : organismes de cogestion des centres de santé au niveau sous-préfectoral
CVS : comités villageois de suivi)
Danida : Danish International Development Assistance
DDA : Direction de la Coopération au développement et de l'aide humanitaire
DDC : Direction de la Coopération au développement et de la Coopération
DDS : Direction Départementale de la Santé
FADEC : Fonds d'Appui au Développement des Communes
FECECAM : Fédération des Caisses d'Epargne et de Crédit Agricole Mutuel
FODEFCA : Fonds de Développement de la Formation Professionnelle continue et de l'apprentissage
FUPRO : Fédération des Unions de producteurs
GTZ : coopération allemande
IITA: International Institute of Tropical Agriculture
IMF : Institution de Micro-finance
IUED : Institut Universitaire d'Etudes du Développement
LARES : Laboratoire d'Analyse Régionale et d'Expertise Sociale
LASDEL : Laboratoire d'Etudes et de Recherche sur les dynamiques sociales et le développement local

LEPI : Liste Electorale Permanente Informatisée
MFSN : Ministère de la Famille et de la Solidarité Nationale
OP : organisation de producteurs
PADS : Programme d'Appui au développement de la Santé
PARAG/SRP : Programme Appui au Renforcement de l'application de l'Approche genre dans les politiques et Stratégies nationales de Réduction de la Pauvreté
PAS : programme d'ajustements structurels
PASSEF : Projet d'Association d'entraide des Femmes
PDC : Plan de développement communal
PDDS : Programme de Renforcement de la société civile en matière de santé
PDSS : programme de développement des services de santé
PDM : Partenariat pour le Développement Municipal
PMSBS : Programme Médico-Sanitaire Bénino-Suisse
PNUD : le Programme des Nations Unies pour le Développement
PSA : Production Scolaire Artisanale
PSS : Programme Socio-Sanitaire
PTF : Partenaires Techniques et Financiers
PPP : Programme par Pays
RAS : Réseau Alliance Santé
RECADEL : Rééquilibrage des capacités nationales pour le développement économique local
RECAFEM : programme de renforcement de capacités des femmes
RGPH : Recensement Général de la population et de l'habitat
SNV : Organisation Néerlandaise de Développement
SRP : Stratégie de Réduction de la Pauvreté
SCRP : Stratégie de Croissance pour la Réduction de la Pauvreté
UACOGEC : unité de mise en œuvre du programme de renforcement de la société civile en matière de santé.
UDP : Union Départementale de Producteurs

Introduction : Objectifs et contexte de l'étude

Contexte

En décembre 2011, le Bureau de la Coopération célébrera le 30^{ème} anniversaire de l'accord cadre liant la Suisse au Bénin. Cet anniversaire est l'occasion de faire à la fois le bilan des 30 ans de présence officielle de la Coopération suisse au Bénin et de démontrer qu'un accord cadre favorise les liens publics et privés entre deux pays. Les célébrations prévues dans ce cadre ont pour objectif de faire le bilan de 30 ans de la Coopération suisse au Bénin et d'esquisser des pistes de coopération future. Sont notamment prévus une revue tripartite sur le bilan des 30 ans de Coopération suisse entre le gouvernement du Bénin, le gouvernement de la Suisse et les partenaires de la Coopération suisse le jeudi 15 décembre 2011, un village des partenariats à Parakou du 9 au 11 décembre, et à Cotonou du 16 au 18 décembre, des jeux-concours, des conférences, des concerts gratuits et une campagne d'affichage.

Objectif

La présente étude s'inscrit dans le cadre des actions liées à l'organisation de la revue tripartite entre le gouvernement béninois, le gouvernement suisse et les acteurs nationaux partenaires.

Les objectifs spécifiques de cette mission sont de :

- Sélectionner parmi les archives les documents faisant état des orientations stratégiques (stratégies de coopération avec un éclairage sur les zones d'intervention), des programmes annuels qui relatent la mise en œuvre des actions (programmes et rapports annuels), des principaux documents d'évaluation (évaluation de stratégies et des champs d'action), des principaux programmes et champs d'actions prioritaires ;
- Identifier les projets/programmes par ordre d'importance et en tirer les principaux résultats, chiffrer, indiquer également les principaux partenaires béninois des projets et programmes ;
- Tenter de faire ressortir les effets voire les impacts des actions de la DDC au Bénin ;
- Faire ressortir les principaux moments forts (ce qui a marqué la vie de la coopération au Bénin, événements, médias, communication) ;
- Identifier les BUCO, leur direction, les chargés de programme nationaux ainsi que les coûts annuels approximatifs de fonctionnement ;
- Analyser les principales évolutions sur les 30 dernières années en termes de stratégies, de choix d'actions, de modes opératoires ;
- Compiler les données financières sur les 30 dernières années et estimer sur cette base les montants alloués par la DDC sur la période en indiquant les allocations de ressources par champ d'action ;
- Répertorier à partir des archives les photos et articles de journaux qui pourraient illustrer le propos ;
- Rédiger une synthèse de maximum 25 pages qui comprendra un chapitre sur les stratégies et leurs évolutions, un chapitre sur les principaux résultats, effets et impacts, un chapitre sur les modes opératoires et leurs évolutions.

Méthodologie / Difficultés et limites

L'étude a eu lieu au BUCO du 11 octobre 2011 au 24 novembre 2011 avec l'aide notamment de l'archiviste et du service financier. Le travail était principalement basé sur l'étude des archives de la Coopération suisse au Bénin : collecte des archives physiques et électroniques disponibles et exploitation des documents pertinents. Le travail a été facilité par l'existence de documents de synthèse élaborés par les services financiers, qui permettent de récapituler l'ensemble des activités ayant fait l'objet de financement depuis 1981. La direction de la Coopération suisse à Berne a mis à disposition certaines archives que nous ne parvenions pas à trouver au Bénin. Certains partenaires nous ont également fourni des informations manquantes (IITA, Helvétas). Malheureusement, les données disponibles ne nous ont pas toujours permis de parvenir à des données chiffrées globales, recensant par exemple le nombre de personnes alphabétisées grâce à l'appui suisse à ce secteur.

I- Evolution des stratégies

La coopération entre la Suisse et le Bénin démarre il y a 40 ans sous la forme d'une assistance technique à des structures de l'Etat dans le cadre du « Programme des volontaires suisses pour le développement », dont le Bénin est l'un des pays de concentration pendant une dizaine d'années. Près de 30 volontaires sont alors actifs dans des domaines tels que l'enseignement, la santé, la production agricole, l'artisanat, l'animation rurale et l'éducation des adultes. Entre 1962 et 1975, la Coop (société coopérative de grande distribution) finance et exécute un projet de développement rural dans les départements du Borgou et du Zou, en synergie avec le Programme des volontaires et met en place un réseau de coopératives de consommation (Union-Coop Dahomey). Swisscontact lance en 1963, à Sékou, une ferme expérimentale, puis, à la demande des autorités, un lycée agricole sur le même site en 1970. Les deux structures sont remises à l'Etat en 1973. L'Union-Coop Dahomey est nationalisée en 1975.

1.2- De 1981 à 1994, les premiers jalons

Le Bénin et la Suisse signent le 23 janvier 1981 un Accord de coopération technique s'engageant ainsi à la promotion de projets de développement : la coopération peut revêtir plusieurs formes, telles que le soutien financier à des organisations publiques ou privées pour la réalisation de projets déterminés, la mise à disposition de personnel qualifié, l'octroi de bourses d'études. L'accord stipule que la contribution suisse est « *complémentaire des efforts qu'entreprend* » le Bénin, qui demeure « *responsable de l'exécution des projets et de la réalisation des objectifs* ». Ne spécifiant ni domaines d'intervention, ni couverture géographique, l'accord, renouvelable au bout de trois ans par tacite reconduction, constitue un document cadre laissant une grande latitude d'intervention. La coordination des programmes est assurée par le bureau de coordination de Ouagadougou puis de Niamey, avant l'ouverture d'un bureau de coordination à Cotonou en 1983.

Suite à la signature de l'accord-cadre, se mettent en place des premiers programmes de coopération véritablement formalisés, la plupart issue des activités conduites par les volontaires. **Ces programmes constituent des premiers jalons dans les grands champs d'interventions que poursuivra la Coopération suisse au cours des trente années suivantes** (santé, alphabétisation, artisanat, agriculture). Une première période de l'intervention suisse au Bénin peut-être identifiée comme allant de 1981 à 1994, date à laquelle une première stratégie, le Programme par Pays, est adoptée pour adapter l'intervention suisse au contexte de démocratisation. On peut relever

cependant que **dès 1989, des inflexions sont apportées dans les différents programmes pour prendre en compte le nouveau contexte politique.**

1.1.1 La santé. Le **Programme Médico-sanitaire bénino-suisse (PMSBS)**, concernant le Borgou, les Collines et le Zou est mis en place en 1982. Confié en mandat à l'Institut Universitaire d'Etudes du Développement (IUED, basé à Genève), **il vise l'amélioration de la qualité des soins et leur accessibilité.** Le programme repose sur la présence de coopérants : des médecins (de 1 à 4 selon les périodes) et un constructeur. Le PMSBS démarre par un renfort en personnel auprès d'unités villageoises de santé et comporte un volet amélioration des infrastructures. Il ne concerne que les sous-préfectures de Tchaourou et Ouèssè. Il s'étend en 1985 à Abomey, Agbangnizoum, Glazoué et Zobodoméy. A partir de 1987, le PMSBS prend une dimension plus stratégique puisqu'un appui est dès lors apporté aux Directions Départementales de la Santé (DDS) du Zou et Borgou, puis au Ministère de la Santé Publique en 1988. Un poste de coordonnateur est dès lors créé pour harmoniser les appuis. A partir de 1992, prenant en compte le nouveau contexte démocratique, le PMSBS apporte un appui aux organismes de cogestion des centres de santé (COGES) pour accompagner l'émergence des acteurs à la base.

Cette action est complétée à partir de 1989 par une participation, sous forme de cofinancement avec la Banque Mondiale au **Programme de développement des services de santé (PDSS)**, initié par le gouvernement face à l'essoufflement de la programmation sanitaire du pays. Il doit permettre de définir une politique de santé basée sur la décentralisation, et mettre sur pied une structure d'approvisionnement en médicaments essentiels. Le programme comporte également un volet infrastructures.

Une contribution est en outre apportée à Jura-Afrique pour son action sanitaire dans l'Atacora (Tanguiéta) ce qui porte à 18 sous-préfectures bénéficiant du soutien suisse à l'amélioration des systèmes de santé.

1.1.2 L'éducation

Alphabétisation : Dès les années 1970, la Suisse appuie l'alphabétisation suite à une demande émanant des producteurs de coton, dans le Borgou. Cet appui évolue vers un partenariat avec le Ministère chargé de l'alphabétisation avec, dans les années 80, la présence d'un andragogue suisse en charge de la formation des formateurs (fonctionnaires). Le caractère fonctionnel et le principe de responsabilisation des apprenants disparaît au cours de la décennie 1980, au profit de **l'alphabétisation « de masse »** : les cours sont dispensés au cours de campagnes annuelles. En 1987, la Suisse suspend sa participation à ce programme en raison de divergences de vue : elle souhaite une action plus ciblée par groupes socioprofessionnels, répondant à un besoin exprimé par les bénéficiaires et leur participation financière. En 1989, le partenariat se renoue pour une phase intermédiaire durant laquelle l'Etat est appuyé dans la **définition d'une nouvelle politique** (financement et accompagnement d'études et d'ateliers de réflexion entre 1989 et 1994).

Artisanat : En décembre 1982 est mis en place un projet d'appui à la production artisanale au sein des coopératives scolaires des établissements d'enseignement général moyen (CEGM). Il s'agit à la fois d'ouvrir les élèves sur le milieu social (« *la PSA est le lieu où le principe de la réalité de la vie et*

*des échanges remplace la fiction de l'école¹») et d'avoir une production commercialisée permettant d'équilibrer financièrement le fonctionnement des ateliers. Après une période de mise en place des ateliers, les premières expériences de **production scolaire artisanale (PSA)** démarrent en 1986 dans 6 CEGM de l'Atacora-Donga et du Zou-Collines ainsi que dans un établissement professionnel de Porto-Novo. Les domaines concernés sont, entre autres, la construction métallique, la menuiserie, la fonderie, la mécanique... Face à l'enthousiasme des professeurs et des élèves, l'ambition est d'intégrer les jeunes filles (ateliers féminins à partir de 1987 en couture, confection agro-alimentaire...) et d'étendre la PSA à l'ensemble du pays (ce qui ne pourra s'effectuer en raison des contraintes induites par le programme d'ajustements structurels de 1989). En 1992, après une seconde évaluation et en référence aux Etats Généraux de l'Education tenus en octobre 1990, ce programme, tout en restant dans l'initiation, cherche une voie pour l'articulation avec la formation professionnelle. Le coût du dispositif est également jugé trop élevé.*

Appui aux Ecoles Normales d'Instituteurs et de professeurs de l'enseignement secondaire (ENI) : en 1982, un projet est entrepris, en partenariat avec l'AID, permet de réaliser la construction de 3 ENI (Lokossa, Parakou, Natitingou). Le projet prend également en compte la formation des formateurs, la production de manuels. Il s'achève en 1989.

Accueil de béninois boursiers en Suisses dans le cadre d'un programme de bourses soit pour des études universitaires, soit pour des stages professionnels.

1.1.3. L'agriculture : dès 1983, la Coopération suisse au Bénin manifeste un intérêt pour le champ de l'agriculture en finançant un programme mis en œuvre par l'International Institute of Tropical Agriculture (IITA) et concernant toute l'Afrique Sub-saharienne. Le projet consiste en la recherche d'agents de lutte biologique contre la cochenille du manioc, leur élevage en masse, leur lâcher à grande échelle. Les recherches s'élargissent progressivement à d'autres parasites (ceux du maïs, du niébé, du bananier...) Il s'étend jusqu'en 2001, la cochenille du manioc est alors déclarée éradiquée. A partir de 1992, et jusqu'en 2002, la Coopération suisse au Bénin confie à l'IITA la mise en œuvre d'une plateforme de transfert de technologies en lutte biologique et bio-pesticides développées dans les différents projets de l'IITA. Intitulé « National biocontrol», il concerne toute la sous-région et permet l'organisation d'ateliers de formation et remise à niveau pour les chercheurs nationaux, ainsi que l'appui aux services nationaux de recherche en agronomie pour la formulation de projets conjoints avec l'IITA.

1.1.4 L'appui aux efforts d'ajustement structurels : dès 1985 et jusqu'en 1991, la Suisse appuie le **redressement d'entreprises publiques ou semi-publiques** identifiées par le gouvernement béninois et dont les déficits cumulés pèsent sur le budget de l'Etat (il s'agit notamment d'entreprises du sous-secteur importation et distribution des biens de consommation). Les fonds suisses ont servi au financement d'études diagnostiques, à la liquidation d'entreprises et à la relance des activités des coopératives de consommation (centrale Coop). A partir de 1989, le Bénin a entrepris avec les institutions de Bretton-Woods et ses partenaires au développement (Banque Mondiale, Union Européenne, France, Allemagne, Norvège, Japon, Etats Unis, Hollande, Danemark) un vaste

1 BACHELARD Paul, avec M. Carton, A Christinat, L. Gbénoudon, P. HOuedegnon, A. Odunlami, L. Mensah et J. Toviakou, Evaluation de la Production Scolaire artisanale, mars 1991

programme de réformes pour atténuer les déficits, retrouver une croissance saine, dynamiser l'économie. En 1989 puis en 1991, la Suisse accorde une **aide budgétaire pour participer aux premier et deuxième programmes d'ajustements structurels (PAS)** du Bénin. Il s'agit de contributions non ciblées au budget de l'Etat pour financer l'ensemble des dépenses budgétaires de l'année en cours. De façon plus spécifique, la Suisse s'engage notamment dans **la réhabilitation des systèmes d'épargne et de crédit**, par l'appui au réseau des FECECAM-CLCAM (Caisses Locales de Crédit Agricole Mutuel et leur fédération). La 1^{ère} phase de cet appui, (89-92) permet le renforcement du mutualisme, la formation des élus et des cadres, la reconstitution des fonds et le transfert aux caisses de l'activité de crédit. A partir de 1993, ce sont la réhabilitation technique du réseau, l'élaboration des procédures, le développement du sociétariat féminin et la diversification des produits qui sont visés.

1.1.5 Les mesures compensatoires : le Bénin bénéficie d'un financement compensatoire au titre de la perte sur la vente de coton en Suisse. Ce financement sert de contribution à des programmes IDA en cours, en particulier d'assainissement urbain et de réfection de pistes rurales en zone cotonnière.

1.1.6 L'aide humanitaire : deux actions sont soutenues : la fourniture de produits laitiers à diverses organisations et les Centres de récupération et d'éducation nutritionnelle, en partenariat avec Terre des Hommes Bénin.

1.2 1994-1999 : le chantier de la démocratisation

La démocratisation entraîne des mutations profondes dans la société béninoise tout comme dans celles des autres pays africains concernés. C'est pourquoi la Coopération suisse refonde son approche pour mieux accompagner ces transformations. En 1994, le Programme Par Pays (PPP) est impulsé par la section Afrique de l'Ouest à la Direction de la coopération au Développement et de l'Aide humanitaire (DDA, ancienne dénomination de la DDC). Il se décline pour chacun des pays ayant connu une évolution politique similaire.

La stratégie du PPP est d'accompagner l'émergence de la société civile (adoption d'une démarche **d'empowerment des acteurs**), la fin du centralisme d'Etat (appui à la **transformation du cadre institutionnel** et à la déconcentration) et la libéralisation de l'économie (poursuite de l'appui aux réformes structurelles initiées depuis 1989). Le renforcement de capacités des organisations de base devient le nouveau champ d'intervention de la Coopération suisse au Bénin. Il convient néanmoins de noter que, si le PPP imprime un tournant majeur aux activités menées au Bénin, d'autres évolutions stratégiques relevées durant cette période sont imputables à la logique interne propre à chaque programme (recommandations issues d'une évaluation, intervention d'un partenaire...). Cette phase s'achève en 1999 lors du bilan de la mise en œuvre du PPP qui impulse des réorientations à l'intervention de la Coopération suisse au Bénin.

1.2.1 La santé. En 1994, la Suisse autonomise son appui au renforcement de la **Centrale d'Achat des Médicaments Essentiels et Consommables Médicaux** (la CAME, formalisée en 1992 et issue du PDSS) pour assurer la disponibilité et l'accessibilité des médicaments à toute la population. Cette même année est lancé le programme d'appui à la mise en place de **Mutuelles de Santé** (confié au CIDR). Il vise à favoriser l'accessibilité financière aux services de santé. Dans un contexte de vide juridique, il est le premier programme de mutuelles de santé au Bénin. En 1995, une recherche-action sur le renforcement **de la société civile en matière de santé** est initiée. Elle vise

l'empowerement des communautés locales dans la gestion de la santé, par la mise en place d'un réseau communautaire pour la santé : **formation et animation des comités de gestion** au niveau communal (COGEC), sous préfectoral (COGES) et des futures zones sanitaires (COGEZ) ; **création de Comités d'animation de santé** dans les villages de Nikki et N'Dali.

Par ailleurs, l'analyse bilan du PMSBS fin 1997 conduit la DDC à repositionner ce programme en appui au développement des zones sanitaires, dont le concept a été précisé par les autorités nationales (par un appui au niveau du Ministère de la Santé et aux zones sanitaires de Dassa et Nikki). Les **acteurs privés** de la santé sont dorénavant pris en compte dans un souci de complémentarité avec le système public.

1.2.2 L'alphabétisation et communication. Suite à l'accord de 1989, des réflexions sont conduites par la direction nationale de l'alphabétisation. Elles aboutissent en 1994 à un **document de stratégie qui retient le principe de déconcentration-décentralisation**. Au niveau pédagogique, c'est l'alphabétisation fonctionnelle qui est recommandée, avec le ciblage de groupes socio-économiques spécifiques. Il s'agit de donner accès, en post-alphabétisation, à d'autres formations (sur l'éducation, les textes de lois, ou sur des savoirs, savoir-faire) adaptées aux besoins des bénéficiaires. Dès lors le programme d'appui aux activités d'alphabétisation se relance en appuyant l'Etat au niveau central et au travers de 3 centres départementaux (Atacora-Donga ; Zou-Collines ; Borgou-Alibori) qui encadrent le fonctionnement de centres sous-préfectoraux où sont délivrés les cours. Parallèlement, des **organisations de la société civile** sont appuyées pour la délivrance de cours d'alphabétisation (URCLCAM et UDP Zou, PASSEF, DERANA etc...). Le bilan de cette phase en 1998 confirme la pertinence de l'approche d'alphabétisation fonctionnelle et recommande sa généralisation en lieu et place de l'alphabétisation de masse. Le programme finance le montage de nouveaux programmes en post-alphabétisation et de modules de formation spécifiques, il forme les formateurs et soutient le Conseil National de l'Alphabétisation et de l'Education des Adultes.

Par ailleurs, les populations bénéficiaires de l'alphabétisation expriment d'autres besoins en matière d'accès à des savoirs et à l'information, qui conduit à une réflexion sur le développement de la communication en milieu rural. En 1995, une mission commanditée par le BUCO fait l'état des lieux des radios libres. En janvier 1996, est lancé le **Programme d'appui à la communication (PACOM) qui vise le développement d'une communication pluraliste en encourageant la création de radios communautaires** (appui au montage, à la création et à l'appropriation par les communautés). Le PACOM conduit également des actions visant à démonopoliser le paysage audio-visuel par un appui à la Haute Autorité de l'Audiovisuel et de la Communication (HAAC). Sa mise en œuvre est confiée à l'Institut Kilimandjaro. Après une phase de clarification du contexte, le PACOM apporte un appui aux radios de Bassila, Bembèrèkè, Kétou, Possotomè et Tchetti pour la construction de leurs bâtiments, l'achat de leur équipement, la formation du personnel et à la mise en place des structures associatives.

1.2.3 L'artisanat : Pour la PSA, cette période est caractérisée par la conduite de réflexion sur la vocation des ateliers scolaires (initiation ou formation professionnelle ; production à finalité économique ou pédagogique). En 1996 le programme évolue sous le nom d'Appui aux volontés d'initiation aux activités artisanales (AVIAA). Cette évolution confirme la vocation d'initiation et le caractère pédagogique de la production en ateliers scolaires. AVIAA innove sur la mise en œuvre du projet, **en responsabilisant les Associations de Parents d'Elèves** aux côtés de l'administration

scolaire pour qu'ils élaborent leur **propre projet** d'initiation des élèves à l'artisanat. Ils sont dotés pour ce faire de ressources financières. AVIAA implique également les artisans locaux dans la planification et la prise en charge des activités de formation. Six CEG sont concernés dans les départements de l'Atlantique, du Mono, et de l'Ouémé.

La formation professionnelle sera quant à elle abordée au sein d'**un nouveau programme en faveur de l'artisanat, lancé en 1994. Il s'agit du Programme d'Appui à l'Auto-organisation et l'Auto-promotion des Artisans petits producteurs**, dont l'objectif est, d'une part, le renforcement des capacités des artisans en vue de la maîtrise de la logique entrepreneuriale dans un contexte de libéralisation de l'économie, et d'autre part, l'amélioration des savoirs, savoir-faire et savoir-être. Concernant toute l'étendue du territoire national, le programme se concentre entre 1994 et 1996 sur la consolidation des associations d'artisans et sur la restructuration de la Fédération nationale des artisans du Bénin (FENAB), la mise en disposition d'un consultant animateur. Il initie également une recherche-action sur la formation duale des apprentis avec le Centre Don Bosco de Porto-Novo. En 1996, l'enjeu identifié pour la seconde phase est de « *faire rebondir la dynamique associative (...) vers une dynamique de développement économique de l'entreprise* »², enjeu qui se traduit par un appui direct aux entreprises individuelles (renforcement de l'entreprise, accès au crédit...). Les activités d'appui aux associations et à la FENAB se poursuivent et le projet s'étend à Djougou au cours de la deuxième phase.

1.2.4 L'appui aux organisations de base. En 1994, les organisations de base sont un nouveau terrain pour la Coopération suisse dans un contexte où le désengagement de l'Etat est ressenti à la fois comme une libération et un abandon (moins de contraintes et moins d'appui). Malgré son intitulé généraliste, ce champ est en fait centré sur le développement rural : appui aux organisations de producteurs (OP), aux systèmes de financement (avec comme problématique initiale l'autofinancement des organisations paysannes), et au désenclavement rural.

L'appui aux Organisations de Producteurs. Les OP bâties autour des cultures de rente (coton) constituent en 1994 un système favorable pour atteindre les populations dans les campagnes. Le programme alors mis en œuvre par le Bureau d'Appui aux OP (BAOP) vise le renforcement des capacités de gestion des exploitants et la formation à la vie coopérative. Il favorise l'échange d'idées par l'organisation de forums paysans. Le programme appuie le renforcement de réseaux existants tels que la Fédération des Unions de Producteurs (FUPRO), et des Unions Départementales de Producteurs : entre autres, UDP de l'Atacora-Donga, du Borgou-Alibori et de l'Ouémé-Plateau. Il appuie des Unions sous-prélectorales de Producteurs comme celle de N'Dali (formation des élus, appui à l'ouverture de 6 boutiques d'approvisionnement en produits de base dans les villages). Il comporte par ailleurs un volet recherche-action en pisciculture dans le Mono : appui à la création d'une association (APPROHAM : association pour la promotion de la production halieutique dans le Mono) vulgarisation, diversification des espèces produites, recherche pour formulation d'un nouvel aliment...

² RAMSEYER François, Rapport de la mission de suivi accompagnement et bilan de la première phase et proposition pour une deuxième phase du programme 4 A, juillet 1996

L'Appui aux systèmes de finances locaux, Cet appui a pour objectif de trouver des solutions aux problèmes de financement des activités productives. Il est initialement centré sur les difficultés d'autofinancement des associations paysannes. Pour ce faire, le Bureau d'Appui aux Systèmes de Financement (BASF) est créé au sein du BUCO. L'ambition est d'en faire un acteur de référence dans le réseau des compétences en matière d'institutions financières de proximité. Sa mission n'est pas entièrement définie. Le BASF devient membre du comité de pilotage de l'élaboration d'une banque de données sur les Systèmes de Financements Décentralisés au Bénin et mène à partir de 1998 une recherche-action sur les banquiers ambulants. A partir de 1996, évoluant par rapport à sa problématique initiale, le BASF cofinance la **création et le développement de caisses d'épargne et de crédit** à Cotonou et dans sa banlieue, dans le cadre du Projet d'Association d'Entraide des Femmes (PASSEF), initié par la SNV en 1994. L'objectif du PASSEF est de permettre à ces caisses ainsi qu'à l'Association d'Entraide des Femmes qui les regroupe d'arriver progressivement à l'autosuffisance organisationnelle et financière. Le financement apporté par la Suisse au projet couvre le fonctionnement, l'investissement et les lignes de crédits octroyées aux femmes. Au plan institutionnel, le projet apporte **sa contribution à la création de la Cellule d'appui et de suivi des caisses mutuelles d'épargne et de crédit** (cellule micro-finance).

L'appui au désenclavement et aménagement villageois (ADAV) concerne le Zou (actuel Zou / Collines). Débuté en 1996, le projet s'est poursuivi jusqu'en 2001. Mis en œuvre par Helvétas, il a pour objectif la création et l'entretien de pistes rurales dont la pérennisation de la fonctionnalité doit être garantie par des comités villageois de suivi (CVS) et des comités intervillageois de Gestion et d'Entretien des Pistes (CIGEP). Le programme, qui a des visées de développement rural (les critères économiques comptent dans le choix des pistes retenues) centre ainsi sa démarche sur l'empowerment des acteurs et la décentralisation de la gestion des infrastructures de transport. Des difficultés avec l'association rurale demanderesse du projet entrave toutefois le bon déroulement du projet et la dynamisation des comités manque d'effectivité.

Par ailleurs les programmes mis en œuvre par IITA se poursuivent : lutte contre la cochenille du manioc et plateforme de transfert de technologie. Les partenariats avec l'IITA initiés après 1992 sont gérés directement par la section Afrique de l'Ouest de la Coopération suisse, en cohérence avec la zone d'intervention des projets. Pour mémoire, il s'agit de 1994 à 2000 d'un programme de lutte biologique contre les ravageurs du niébé, (Sénégal, Mali, Burkina-Faso, Ghana, Bénin, Niger, Nigéria, Cameroun, Mozambique), et de 2003-2006 d'un programme de développement durable de l'agriculture péri-urbaine au Bénin (Cotonou) et au Niger.

1.2.5 La contribution ciblée aux réformes : la Coopération suisse poursuit l'aide budgétaire dans le cadre du PAS. De façon spécifique, elle contribue sur cette période à la réflexion sur la **réorganisation de la filière coton** qui aboutit en 1999 à la création de l'Association Interprofessionnelle du Coton (AIC) regroupant les égreneurs et les producteurs de coton. En 1997, la Suisse s'engage aux côtés de la Banque Mondiale pour la **privatisation de l'exploitation des palmeraies à huile** selon un plan d'actions mis en œuvre par HVA International comportant plusieurs phases dont réhabilitation des palmeraies, transfert de gestion, diversification...

Ce champ vise également **l'évolution du cadre institutionnel** : organisation de débats sur la définition des stratégies et de la politiques économiques, implication de la société civile et des acteurs de contre-pouvoir dans l'élaboration des stratégies et politiques sectorielles, introduction de

critères de performances dans la gestion des finances publiques, amélioration de la gestion des affaires publiques (création d'une cellule de Moralisation de la Vie Publique à la Présidence). Un appui est apporté à la Cour constitutionnelle pour l'aménagement de son siège entre 1995 et 1998.

Il faut noter que certains des programmes de la Coopération suisse concourent à ces réformes, dans leurs objectifs (appui à la CAME, développement des radios communautaires) ou dans leurs méthodes (renforcement de la vie associative, organisation de débats publics...)

1.1.6 L'aide humanitaire : De nouveaux projets sont introduits en 1998 : l'un pour assurer l'accueil et le transit **des enfants victimes d'exploitation** à Cotonou (jusqu'en 2006), l'autre, appelé projet Mihalodo, pour appuyer l'intégration au Centre Hospitalier Départemental du Zou **du centre pédiatrique de Sèdo-Goho et du centre de récupération et d'éducation nutritionnelle** de Sedovikpon (Bohicon). Ces deux projets sont mis en œuvre par Terre des Hommes.

1.3 - 1999 -2006 : la recherche de synergies

A la différence du PPP, qui prenait sa source dans l'évolution politique du pays, la réorientation stratégique à l'œuvre en 1999 résulte d'un travail en ateliers de bilan « technique » de la mise en œuvre de ce dernier. A cet égard, les évolutions amorcées sont également plus techniques que politiques. **Ces évolutions sont également très influencées par les recommandations de Berne**³. Le bilan du PPP confirme globalement, la pertinence des orientations, de l'approche d'appui accompagnement des acteurs, ainsi que le choix des cinq champs d'activités. Il souligne cependant que les programmes interagissent peu les uns avec les autres. Pour favoriser les synergies, le **recentrage dans la partie septentrionale du Bénin** (Borgou et Collines principalement) est acté. L'atelier de bilan du PPP contribue également à l'expression de nouvelles préoccupations : la décentralisation (réforme attendue mais en retard), l'environnement, l'équité homme-femme. **Mais plutôt que d'introduire de nouveaux champs, la DDC mise sur la capacité de ses programmes à œuvrer de concert sur ces sujets.** C'est ainsi que, en 1999, chaque programme est invité à trouver des points d'ancrage pour la mise en œuvre de l'approche genre, la bonne gouvernance, la décentralisation, l'environnement. Il en résulte l'introduction de deux thèmes transversaux dans la nouvelle stratégie. Par ailleurs, et à compter de 2000, la DDC dispose d'un budget **micro-actions** qui lui permet d'aider ponctuellement des porteurs de projets.

1.3.1 L'introduction de thèmes transversaux

1.3.1.1 Approche « genre ». Une chargée de programme se voit confier la responsabilité de ce thème en 2002. Elle met en place un groupe de travail qui identifie deux enjeux pour la promotion des femmes : renforcer leur pouvoir économique et renforcer leur leadership. Une **politique volontariste d'équilibrage des ressources humaines au sein du BUCO** et dans les équipes programmes est mise en œuvre. **Le programme de renforcement des capacités des femmes (RECAFEM) est mis en place en 2003.** Il a pour but de contribuer au renforcement des capacités d'actions des femmes, notamment par la mise en place d'actions de sensibilisation, entre autre une campagne médiatique pour encourager les femmes à se présenter aux élections. Il cible également les cadres et agents chargés des projets et programmes de développement (Ministère, ONG

³ Politique de la DDC pour le développement social, DDC Berne, 1999 qui recommande entre autres la concentration géographique, l'introduction de thèmes transversaux, la prise en compte du genre et la lutte contre la pauvreté

nationales) en vue du mainstreaming genre dans les programmes de développement et dans les politiques et stratégies nationales. Il permet aussi la réalisation d'une formation des femmes élues conseillères, diverses formations des formateurs genre et au sein des centre de promotion sociale etc.

1.3.1.3. La réduction de la pauvreté Ce champ transversal est abordé dans chacun des programmes au niveau micro et, au niveau macro à travers l'appui à la Stratégie de Réduction de la Pauvreté (SRP de décembre 2002) qui succède au programme d'ajustement structurel, suite au constat de leur l'échec à produire des avantages économiques pour les plus pauvres.

1.3.2 Le champ santé

Suite à l'analyse bilan du PMSBS, ce programme est retravaillé et devient le Programme d'Appui au Développement de la Santé en 1999 (PADS) et s'élargit à une 3ème zone sanitaire (Tchaourou-Parakou-N'Dali). Il se concentre sur l'appui au développement de zones sanitaires, en concertation avec les collectivités locales et l'ensemble des prestataires en santé, y compris privés. Le volet dialogue politique est confié au BUCO qui apporte un appui technique à la définition de la nouvelle politique de santé. Le programme de renforcement de la société civile en matière de santé est passé à une phase véritablement opérationnelle en mars 1999 (en 1998, un décret présidentiel donne un cadre juridique clair à la cogestion des hôpitaux). **En 2002, le PADS, le programme de renforcement de la société civile et l'appui à la CAME fusionnent pour devenir programme Socio-Sanitaire (PSS).** Cette fusion doit favoriser les synergies entre les différentes actions du champ santé. L'IUED cesse d'être maître d'œuvre du programme qui est placé sous régie direct du BUCO. Le PSS entend renforcer la promotion de la santé par la population elle-même et se concentre sur la promotion de la santé (sensibilisation, hygiène) et sur la qualité des soins et la réduction de la mortalité maternelle, et ente de promouvoir des collaborations entre médecines « moderne » et « traditionnelle ». Il couvre 86 formations sanitaires du Borgou et des Collines soit ¼ du territoire national environ.

L'appui aux Mutuelles de santé recherche la pérennisation du dispositif par le renforcement du taux de pénétration et une responsabilisation plus grande des acteurs locaux. Un nouveau projet **CS 24 de construction et/ou de réhabilitation de 24 centres de santé** dans les départements de l'Atlantique, de la Donga et du Mono est initié en 2000. Il résulte de l'autonomisation d'un volet du PDSS, suite à l'arrêt de ce dernier pour des raisons de manque de transparence dans la gestion des fonds. La maîtrise d'ouvrage déléguée de ce programme est confiée à Helvétas. Par ailleurs, la DDC a pris en 2005 le rôle de chef de file des Partenaires Techniques et Financiers (PTF) du secteur de la santé. Le **dialogue politique** qu'elle mène avec le Ministère de la Santé publique est axé sur l'amélioration de la qualité des soins et des services de santé, la réduction de la mortalité maternelle et infantile, l'accessibilité géographique aux centres, la décentralisation/ déconcentration des crédits délégués.

1.3.3 Le champ éducation

Le programme d'alphabétisation et éducation des adultes conduit de 1999 à 2002 un processus de désengagement avec les partenaires se situant en dehors de la zone de couverture et se recentre sur le Borgou-Alibori. Parallèlement, au niveau central, la C3A appuie le gouvernement dans la définition d'une politique d'alphabétisation qui conduit à l'adoption de la Déclaration de Politique Nationale d'Alphabétisation (DEPOLINA) en 2001. Confrontée à la lenteur de sa mise en pratique, la Coopération suisse décide de se lancer en « éclairer » pour démontrer la validité de l'approche

préconisée dans cette déclaration. Les ONG Derana et Sian N'son sont maîtres d'œuvre, les langues enseignées le baatonou et le fulfudé. Le programme tente d'impliquer les communes, nouvellement créées. Des évolutions pédagogiques s'effectuent avec **l'introduction de la pédagogie du texte et de la méthode dite « Nouvelle Méthode »**, toutes deux visant la construction de savoirs par les apprenants en se basant sur des problèmes réels tirés de leurs vécus quotidiens. Cela doit leur permettre d'améliorer leurs milieux de vie et de changer certains de leurs comportements.

Le PACOM poursuit son appui aux communautés pour l'appropriation de l'outil radio, l'appui aux acteurs technique pour l'amélioration de la qualité des émissions, le dialogue politique avec la HAAC et le Ministère pour améliorer les conditions cadres. Les radios de Djougou, Kouandé et Nikki rejoignent les radios appuyées. A partir de 2004, le programme met l'accent les problématiques transversales en favorisant la diffusion d'émissions sur les thèmes de **la lutte contre pauvreté, le VIH-Sida et sur le genre**.

Un programme ciblant exclusivement les filles est mis en place en 2001, le RECADEL : programme de Renforcement et d'Équilibrage des Capacités Nationales pour le Développement Local. Mis en œuvre par le LARES, il vise **l'accès, le maintien et la réussite des filles de familles pauvres dans l'enseignement secondaire et universitaire** en vue de contribuer à l'amélioration des compétences des communes de N'dali, Nikki, Tchaourou. Les deux premières phases (2000-2004) se sont essentiellement focalisées sur le supérieur. En 2004, les autres ordres d'enseignement (secondaire, primaire, pré-scolaire) sont introduits et la stratégie d'opérationnalisation évolue en passant de l'approche individuelle (relation statique programme-bénéficiaire) à l'approche systémique (prise en compte de tous les acteurs dans une perspective de dynamique sociale). De nouvelles communes sont intégrées (Kalalè, Pèrèrè).

1.3.4 Le champ développement rural.

L'ex-champ « appui aux organisations de base » se recentre sur l'agriculture. Le Programme d'appui aux Organisations paysannes se poursuit jusqu'en 2001 date à laquelle il est remplacé par le **Programme d'Appui aux producteurs et productrices (PAPP), qui prend davantage en compte les préoccupations des producteurs**. L'approche appelée « développement par le rêve » est introduite et vise le développement des potentiels humain, économique et socioculturel des producteurs au niveau des unités de production familiale. L'appui aux OP est prévu dans le cadre de ce nouveau programme mais est suspendu dès 2002 du fait des difficultés constatées dans le milieu des OP (organisation interne, relations avec les autres acteurs et instrumentalisation à des fins politiques). Le PAPP conduit également une réflexion sur l'analyse des mécanismes et déterminants de la pauvreté. La Coopération suisse donne son soutien à **l'Association Interprofessionnelle du Coton, (AIC)** organisation créée en 1999. Cet appui s'effectue par la mise à disposition d'un expert national et le financement d'études (procédures d'arbitrage et règlement des conflits, mécanisme de formation des prix, mise en place du système de communication de l'interprofession...). Cet appui doit notamment permettre de mieux faire entendre les intérêts des producteurs. Le programme ADAV s'achève quant à lui en 2001, la dernière période étant essentiellement consacrée au renforcement des CIGEP et à des travaux techniques de protection des ouvrages réalisés.

1.3.5 Le champ artisanat

Le Programme d'appui aux artisans et artisanes (PAAA) poursuit son appui aux artisans et à la FENAB en se recentrant sur le Borgou et les Collines, à partir de 2003. Les objectifs généraux du programme

restent inchangés, mais il se centre davantage l'amélioration de la gestion, l'accès aux moyens de productions et aux manifestations commerciales. **Le rééquilibrage d'accès aux artisans les plus pauvres et surtout aux femmes est un fait marquant de cette phase** (des domaines spécifiquement féminins sont ciblés tels que la transformation agroalimentaire, la poterie, la couture, le tissage, la coiffure).

1.3.6 Le champ réformes structurelles

A partir de 2003, constatant que la croissance économique à elle seule ne peut endiguer les inégalités sociales, les institutions de Bretton Woods substituent aux programmes d'ajustements structurels **les Stratégie de Réduction de la Pauvreté (SRP)**. L'aide budgétaire de la Coopération suisse s'inscrit dans ce nouveau cadre et a pour objectifs spécifiques d'améliorer les services sociaux de base (éducation, alphabétisation, eau, santé), d'améliorer la gouvernance, de promouvoir le développement communautaire, et de consolider les sources de la croissance.

Le programme **d'Appui Suisse aux Systèmes de Financements Décentralisés porte un appui à l'association des praticiens de la micro finance** (Consortium Alafia). Le projet vise ainsi le renforcement du management des institutions de micro-finance partenaires du consortium afin d'améliorer leur viabilité institutionnelle, organisationnelle et financière (gestion stratégique et systèmes d'information et de gestion). Par ailleurs, le développement de caisses de crédits aux femmes les plus pauvres demeure une préoccupation majeure. L'association issue du PASSEF, **l'ASSEF** (créée en regroupant 27 caisses de crédit aux environs de Cotonou) est appuyée par la DDC jusqu'en 2001, date à laquelle le partenariat rencontre des difficultés (l'ASSEF traverse une crise institutionnelle et financière qui conduit à l'élaboration d'un plan de redressement par la cellule Micro-finance en 2005.) Dans le même temps, un partenariat se noue en 2002 avec la **Donga Women Microfinance (DWM)** pour l'octroi de crédits aux femmes les plus pauvres de la Donga : la DDC alloue un financement aux lignes de crédit de la DWM et un appui technique par un mandat confié au Consortium Alafia notamment pour le développement d'un nouveau crédit destiné à financer les activités de transformation en milieu rural.

En terme de soutien à la démocratie, la Coopération suisse soutient le Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH) en 2002, apporte un appui logistique à la Commission Electorale Nationale (CENA) et à la Cour suprême à l'occasion des premières élections communales et municipales, équipe les communes du Borgou en matériel informatique, et soutient la commune de N'Dali (entre autres choses, mise à disposition d'un assistant technique et construction de la mairie).

1.3.6 L'aide humanitaire : Le projet d'Approche intégrale de **lutte contre le trafic des enfants**, (AILTEB) dans le Zou et l'Atlantique de 2004 à 2008 vise à assurer la prise en charge des enfants à risques ou victimes de trafic (5 écoles alternatives pour les jeunes de 10 à 16ans).

1.4 - depuis 2006: décentralisation et gouvernance pour une démocratie renforcée

Dans l'esprit de la Déclaration de Paris, les réflexions menées au cours du séminaire de Ouidah en janvier 2005 pour actualiser la stratégie d'intervention de la DDC au Bénin s'effectuent sur la base des documents stratégiques du gouvernement béninois. **La dimension « politique » des réorientations est plus prégnante qu'au cours de la phase précédente** et la Suisse choisit d'accompagner le gouvernement béninois dans une nouvelle phase de son processus de démocratisation, **la décentralisation**. Depuis Berne, il est demandé au BUCO de restreindre son intervention à trois

champs. C'est ainsi que le désengagement du secteur de la santé est entrepris. La stratégie 2006-2010 réaffirme certains principes tels que l'empowerment, la concentration géographique, l'approche transversale sur des thématiques générales. Un nouveau thème transversal est introduit : **la gouvernance**.

1.4.1- les thèmes transversaux

1.4.1.1 la promotion du genre

Succédant au programme RECAFEM, l'Appui Suisse au Renforcement des Capacités d'Action des Femmes (ASAF) soutient le programme de Renforcement de l'Application de l'Approche Genre dans la Stratégie de croissance et de Réduction de la Pauvreté (PARAG- SCRP), aux côtés du Ministère de la Famille et de l'Enfant, du PNUD et de la DANIDA. L'ASAF poursuit la promotion du mainstreaming genre dans les programmes de développement et s'élargit en 2010 à la contribution à l'exécution des plans de travail des organisations nationales œuvrant dans la promotion de la femme.

1.4.1.2 La gouvernance

Cinq principes sont définis pour la prise en compte de la gouvernance comme thème transversal : la participation, la redevabilité, l'efficacité-efficience, la transparence, l'inclusion sociale. Les actions engagées par la DDC dans ce domaine depuis 2008 se situent **au niveau micro**, en instaurant notamment des mécanismes de reddition des comptes dans chaque projet, (par exemple en instaurant des comités communaux de Social Watch dans les sept communes ordinaires du Borgou) ; **au niveau méso** (antenne décentralisée du Médiateur de la République à Parakou) et **au niveau macro**, depuis février 2011, par la contribution à la mise en œuvre des recommandations du rapport de l'évaluation du gouvernement béninois par le **Mécanisme Africain d'Evaluation par les Pairs** (MAEP) et plus spécifiquement en appuyant la création d'une Commission nationale de la gouvernance et ses démembrements infra.

1.4.2- La santé, un champ en transition

Un désengagement progressif des programmes du champ santé caractérise cette période. **En 2007 les activités du PSS (devenu Appui Suisse à la Santé ASSAN) sont confiées à quatre structures locales, dont la Direction Départementale de la Santé**, sous maîtrise d'ouvrage du BEST-SD, ONG locale issue de l'autonomisation de l'équipe projet du BUCO. Les activités concernent la promotion des soins préventifs, la lutte contre le VIH Sida, la tuberculose, le paludisme et les infections nosocomiales, l'amélioration de la prise en charges des urgences obstétricales et néonatales, l'amélioration de la gestion des zones sanitaires appuyées (bonne gouvernance, comptabilité analytique). Le programme s'éloigne un peu de la cogestion, dans un contexte où le Ministère de la Santé y est moins ouvert et où leur bienfondé est parfois contesté. Il s'agit essentiellement pour cette phase finale de consolider les acquis des phases antérieures. En 2010, et suite à une évaluation, le programme ASSAN entre dans sa phase de sortie. Dans le même esprit de désengagement, **le CIDR passe de la position de maître d'ouvrage du programme Mutuelles de Santé à celle d'appui conseil à deux structures** issues du programme : le Réseau Alliance Santé (RAS) qui en assure la maîtrise d'ouvrage (rôle politique, orientation stratégique...) et le Centre d'études et d'Appui aux Institutions de Micro-assurances (AIMS) chargé de l'appui technique (conseil médical, audit, suivi du risque). Cette phase de désengagement se voit confrontée à la faible viabilité et à la fermeture de certaines caisses. Le BUCO apporte un appui financier au Ministère dans le cadre de la réflexion sur le Régime d'Assurance Maladie Universelle. Le programme C24 achève quant à lui les constructions et réhabilitations programmées. La CAME est accompagnée dans ses efforts de renforcement de la

gestion. Pendant cette période, la Coopération suisse participe aussi à des actions ponctuelles telles que la lutte contre le paludisme (achat et distribution de moustiquaires en partenariat avec l'UNICEF) et cofinance la construction de l'hôpital Notre-Dame-des-Enfants à N'Dali en 2010.

1.4.3 Apparition du champ Etat local

Ce nouveau champ concerne « *l'ensemble des modes de gestion des biens et espaces publics (y compris communautaires, « non privés » et « non familiaux ») mis en place dans une collectivité territoriale par les acteurs publics, communautaires et privés qui y interagissent. L'Etat local (...) ne se limite pas aux entités nées des processus de décentralisation initiés par l'Etat central, mais se veut tout autant l'émanation des sociétés et de leurs dynamiques (y compris les pouvoirs « traditionnels », institutions, procédures et mécanismes d'arbitrage et de régulation « traditionnels »)*⁴. Il regroupe de nouveaux programmes (appui à la gouvernance) et des programmes issus d'autres champs (RECADEL, ASCCOM, programmes du champ réformes structurelles).

Le programme d'**Appui Suisse à la Gouvernance Locale (ASGoL)** démarre en 2007 pour couvrir trois mandats d'élus locaux et concerne les 7 communes ordinaires du Borgou. La première phase est mise en œuvre par trois opérateurs le CIDR, Social Watch, le Médiateur de la République. ASGoL prévoit entre autres le développement de mécanismes de participation des populations aux prises de décision, le renforcement de la société civile et des mécanismes de reddition des comptes (création de cellules communales de Social Watch, implantation d'une antenne départementale du Médiateur de la République à Parakou) le développement de l'intercommunalité par la création de « territoire de développement partagé », la mise en place d'un fond d'appui au développement des communes (FADEC), le renforcement de l'administration déconcentrée et l'appui aux femmes élues conseillères.

L'appui aux radios communautaires met l'accent sur les mesures visant le renforcement de la viabilité technique, institutionnelle et économique des radios, avant la phase de sortie qui doit permettre la remise définitive et effective des acquis du programme aux institutions et structures nationales en 2013.

Le **RECADEL** poursuit ses activités en vue de la réussite scolaire et universitaire des jeunes filles du Borgou et devient l'Appui à l'Education et à la Promotion des filles (ASPEF). Il s'étend sur les départements des Collines, Borgou, Alibori, Atacora et Donga et doit permettre d'asseoir un ancrage institutionnel aux niveaux communal et départemental en vue d'assurer une prise en charge progressive des actions du programme par les acteurs locaux du système éducatif.

La Coopération suisse décide d'inscrire son aide budgétaire dans un « pot commun », intitulé Aide budgétaire commune à la réduction de la pauvreté (ABC-RP), créé en 2007 par l'Union Européenne, le Danemark et les Pays-Bas. Cette « corbeille commune » a pour objectif une efficacité accrue du dialogue politique et du suivi des indicateurs et doit favoriser la prévisibilité de l'aide pour le gouvernement béninois. L'aide porte sur le maintien de la stabilité du cadre macroéconomique et la poursuite des réformes structurelles en cours, la contribution à une croissance économique réelle plus élevée, l'accroissement des possibilités budgétaires, et la bonne gouvernance. L'aide budgétaire de la Suisse dans le cadre de l'ABC comporte une tranche fixe et une tranche variable, dont le versement est assujéti à la réalisation de certains indicateurs de performances, relatifs au secteur de la santé et à la décentralisation. En 2010, l'appui budgétaire de la Suisse est suspendu suite à des

⁴ Groupe de travail Etat local : clarification du thème dans stratégie 2006-2010

réformes internes au sein du département fédéral suisse à l'Economie (SECO) et de la DDC. La Coopération suisse assure toutefois le suivi des processus en cours dans le domaine macro-économique et le suivi-évaluation de la SCR P 2.

Enfin, dans le cadre du soutien à la démocratie la Suisse finance l'élaboration de la **Liste Electorale Permanente Informatisée (LEPI) en 2009** (financement croisé Union Européenne, France, Pays Bas, Danemark, Allemagne, Etats Unis, Belgique, CEDEAO, Espagne, Autriche, sous la coordination du PNUD). **Un appui au LASDEL**, laboratoire de recherche basé à Niamey dont une antenne est située à l'Université de Parakou) vise à développer une expertise locale sur la décentralisation.

1.4.4 Economie Locale

Le champ « économie locale » regroupe les projets et programmes concernant l'appui au développement des économies locales et aux acteurs (producteurs ruraux, micro, petites et moyennes entreprises, acteurs publics, société civile).

Le programme d'Appui Suisse au Renforcement de l'Economie (ASREL) est lancé en 2007 : une série d'études est réalisée par le Partenariat pour le Développement Municipal (PDM) suivant la démarche ECOLOC. Ce travail permet d'analyser l'environnement économique de Parakou et son hinterland et de définir les options stratégiques de développement économique local dans la Stratégie et le plan d'action du développement économique local.

Dans le même temps l'**Appui Suisse aux Artisans et aux Artisanes**, qui se recentre en 2007 sur le Borgou/Alibori, évolue d'une offre de formation vers une offre de services aux entreprises. Un partenariat avec le FODEFCA et Swisscontact permet d'augmenter les investissements publics en matière de formation professionnelle dans le Borgou-Alibori. Un Fonds de Garantie des artisans est expérimenté mais tourne court. Des collectifs d'artisans, échelons communaux de la FENAB ont été redynamisés dans la zone de concentration. Le programme d'appui aux artisans entre dans une phase de sortie à partir de 2011. Le programme **Appui Suisse à la Population Agricole et Pastorale (ASPAP, issu du PAPP)** poursuit ses efforts de formation des producteurs par l'approche par le rêve. Les activités de soutien aux OP sont relancées, étant donné leur importance dans le développement socio-économique local. L'objectif est de permettre aux OP de jouer leur rôle de promotion de l'économie locale dans le prolongement de l'approche de « développement par le rêve ». **Ce sont surtout les OP au niveau communal et infracommunal qui sont visées.** Le programme comporte en outre un volet Conseil à l'exploitation familiale (CEF). Il est mis en œuvre par APIDeV pour le volet appui aux producteurs et par le LARES pour le volet appui aux OP ainsi que le CEF. Une extension a lieu par la suite à Sinendé, Nikki, Kalalé, Pérèrè, pour le Borgou et Kandji, Banikoara et Gogounou pour l'Alibori.

L'appui à l'**AIC** (dont la composition paritaire s'est élargie aux importateurs d'intrants aux côtés des producteurs et des égreneurs) par la mise à disposition d'un expert et le financement d'études se poursuit jusqu'en 2010.

Le programme d'appui aux systèmes de financement permet de poursuivre le partenariat avec le Consortium Alafia pour le renforcement des systèmes d'information et de gestion des Institutions de Micro-Finances (IMF). Il aborde dorénavant l'éducation des clients d'IMF à la culture d'entreprise et au remboursement de crédits et poursuit son appui à la Donga Women Microfinance jusqu'en 2008.

1.4.2.5 Education

En matière d’alphabétisation, la stratégie 2006-2010 entérine les nouvelles approches pédagogiques que la phase précédente avait contribuées à lancer. En 2007, une nouvelle phase du programme a été mise en place et intègre la réduction de la pauvreté dans ses objectifs. Elle met l’accent sur une extension géographique à deux nouvelles communes (couvrant ainsi les 7 communes ordinaires du Borgou), ainsi que l’extension linguistique (boo et nago), et donne priorité aux femmes. La nouvelle phase souhaite dynamiser les acteurs communaux et renforcer les capacités des structures déconcentrées de l’Etat et du Ministère (ressources logées au niveau du Fonds d’aide à l’alphabétisation et à l’éducation des adultes et affectées au renforcement des capacités, à la coordination, au suivi et évaluation et à l’élaboration des normes). Dans la logique de responsabilisation et d’autonomisation des apprenants dans l’organisation des cours d’alphabétisation, il est institué au niveau de chaque centre de cours un Comité de Gestion de Centre d’Alphabétisation (COGECA). Des Formations Techniques Spécifiques sont dispensées au profit des apprenant-e-s du cycle de la post-alphabétisation en vue de la diversification de leurs sources des revenus.

En complément de l’alphabétisation (qui cible les plus de 15 ans), la DDC met en place un système d’alphabétisation des enfants non scolarisés ou déscolarisés, le programme d’appui à l’**Education et à la formation des enfants exclus** (PAEFE) qui doit les conduire à l’obtention du Certificat d’Etudes Primaires Elémentaires. La première phase du PAEFE est prévue pour de 2011 à 2014.

Aperçu de l'évolution des champs d'actions de la Coopération suisse au Bénin et des principaux programmes mis en œuvre

1981-1994	1994-1999	1999-2006	Depuis 2006
Santé Programme médico-social bénino-suisse Programme de développement des services de santé	Champ Santé Appui au développement de la santé Appui aux comités de gestion de la santé (UACOGEC) Mutuelles de santé Appui à la centrale d'achat des médicaments essentiels (CAME)	Champ Santé Appui au développement de la santé (PADS) ; Renforcement de la société civile (UACOGEC) Mutuelles de santé ; Appui à la CAME ; Construction/ réhabilitation de centres de santé	Champ Santé (désengagement) Programme socio-sanitaire Mutuelles de santé,
Education Alphabétisation Production scolaire artisanale Projet ENI, manuels Bourses	Champ Alphabétisation et communication Appui aux activités d'alphabétisation Appui aux radios communautaires	Champ Education Appui à l'alphabétisation Appui aux radios communautaires Accès et maintien des filles dans le système éducatif (RECADEL)	Champ Education Appui à l'alphabétisation Lutte contre le trafic des enfants Programme d'appui à l'Education et à la formation des enfants exclus
Agriculture Lutte biologique National biocontrol	Champ Organisations de base Appui aux org. paysannes (BAOP) Désenclavement villageois Appui aux systèmes de financements décentralisés (BASF) Lutte biologique National biocontrol	Champ Développement rural Appui aux producteurs et aux OP Appui à la filière coton, Lutte biologique National biocontrol	Champ Economie Locale Appui aux systèmes de financement Appui aux artisans Appui à la Population Agricole et Pastorale et aux OP Appui au renforcement de l'Economie locale
Mesures compensatoires Contribution à des programmes IDA sur l'assainissement urbain et la réfection de pistes rurales	Champ Artisanat Production scolaire artisanale Appui à l'auto-promo des artisans	Champ Artisanat Appui aux artisans	
Réformes structurelles Soutien au Prog. d'ajustements structurels Redressement entreprises publiques et semi-publiques Réhabilitation des systèmes d'épargne	Champ Réformes structurelles Soutien au Prog d'Ajustement structurel Restructuration filières coton et huile de palme	Champ Réformes structurelles Appui à la Stratégie de Réduction de la Pauvreté Appui aux systèmes de financement décentralisés	Champ Etat local Décentralisation, développement local Appui à la gouvernance locale Appui aux radios communautaires Appui à l'Education des filles Renforcement des capacités des femmes Appui à la strat. de réduc. de la pauvreté et à son système de suivi-évaluation Appui au LASDEL (labo de recherche)
Aide humanitaire Approvisionnement en lait et centre de nutrition	Aide humanitaire Hôpital pédiatrique et centre de nutrition, lutte contre trafic des enfants	Aide humanitaire Hôpital pédiatrique et centre de nutrition lutte contre trafic des enfants	

T H E M E S
T R A N S V. :
G E N R E
E t
R E D U C.
P A U V R E T E

T H E M E S
T R A N S V. :
G E N R E
/
G O U V E R N A N C E

Chronologie des principaux projets et programmes de la Coopération suisse au Bénin depuis 1981

Domaines :  alphabétisation

 santé

 gouvernance locale

 aide budg.

 agri / développ rural

 éducation/ enfance

	81	85	90	95	00	05	10
Alphabétisation							
Santé (PMSBS, PDS PADS, ASSAN)							
Dév. Services santé (PDSS)							
Projet ENI/manuels							
Initiation scolaire à l'artisanat							
Lutte biologique							
Restruct. Entreprises publiques							
Infrastructures de santé							
Réformes struct et SRP							
National biocontrol							
Agriculture (OP et producteurs)							
Achats médicaments essentiels*							
Mutuelles de santé							
Appui aux artisans							
Systèmes de financements							
Particip. communautaire santé*							
Radios communautaires							
Désenclavement villageois							
Décentralisation							
Hôpitaux pédiatriques							
Enfants errants /trafic d'enfants							
Education des filles							
Micro actions							
Genre							
Appui au LASDEL							
Renforcement Etat local							
Etudes Ecoloc							
Education enfants exclus							
Liste électorale informatisée							
Développement rural							

communication

genre

micro-actions

artisanat

syst. de financement

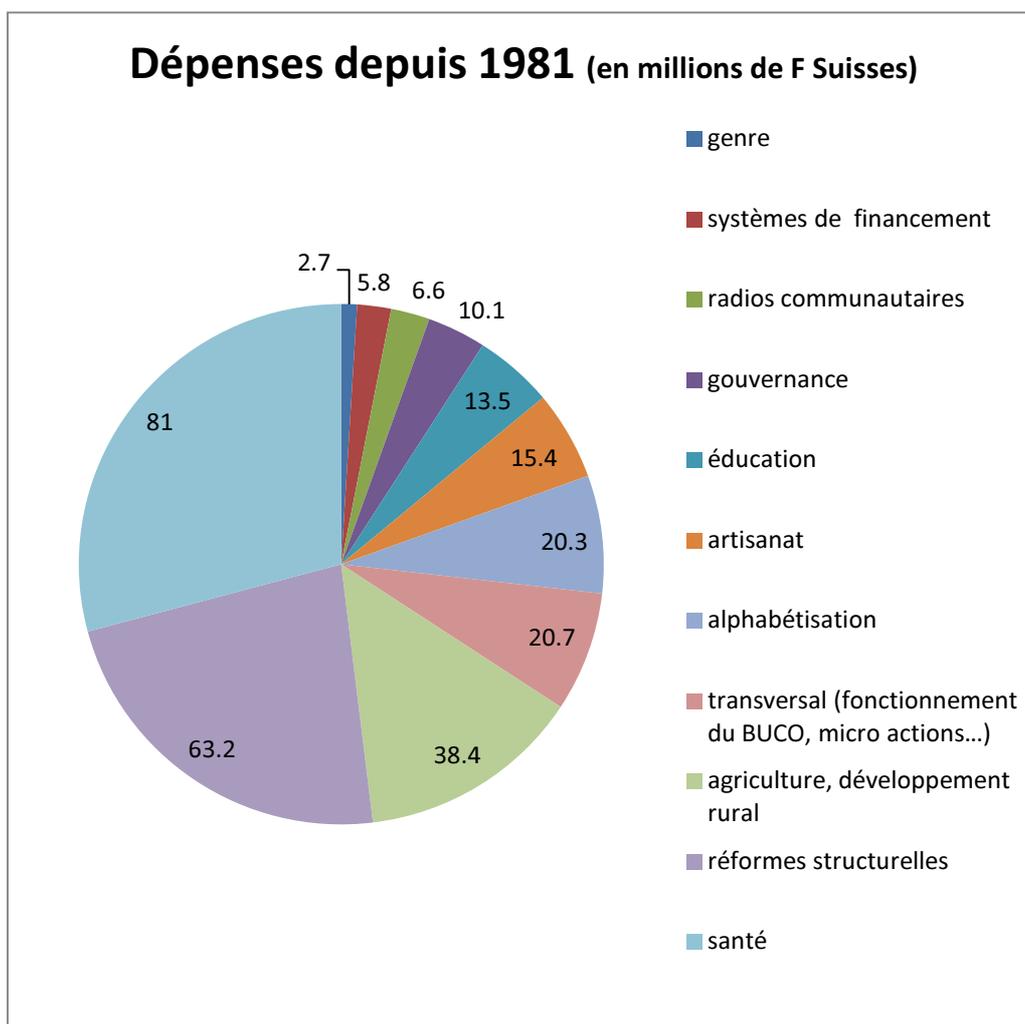
*intègre le programme santé (Programme socio-sanitaire) en 2002

II- Les principaux résultats, effets et impacts

La Coopération suisse a cheminé pendant 30 ans aux côtés de l'Etat béninois et l'a accompagné dans ses mutations profondes, notamment à l'occasion de la transition démocratique des années 1990.

La présentation des principaux résultats, effets et impacts est structurée selon les grands secteurs dans lesquels s'est investie la Coopération suisse. L'analyse n'a pas pu être effectuée par champ étant donné « les migrations » observés par certains programmes d'un champ à un autre.

En termes d'apports financiers, la Coopération suisse a donné au Bénin 278 millions de CHF (139 milliards de F CFA) depuis 1981, selon la ventilation suivante :



Les fonds alloués ont permis d'obtenir les résultats, effets et impacts dans les domaines d'intervention abordés ci-dessous par ordre décroissant des montants alloués. Le secteur transversal qui apparaît dans le diagramme ci-dessus est essentiellement lié au fonctionnement du BUCO et concourt à l'atteinte de l'ensemble des résultats, effets et impacts ci-dessous. En moyenne chaque année, depuis 1983, le fonctionnement du BUCO a coûté 712 000 CHF soit 360 millions de F CFA.

2.1 La santé

Avec près de 30% des dépenses engagées au Bénin par la Coopération suisse depuis 1981, soit environ 81 millions CHF (40.5 milliards de F CFA), la santé est le premier des secteurs par le montant des dépenses. Le poids des montants alloués s'explique par l'importance du volet infrastructures de ce programme et la multiplicité des angles d'attaques. Un dixième des dépenses engagées pour la santé (8.8 millions de CHF) a été injecté au programme d'appui aux Mutuelles de santé.

Au niveau des conditions-cadres, la Coopération suisse a contribué :

- **A la déconcentration**, à l'élaboration d'une pyramide sanitaire : mise en place des zones sanitaires puis leur renforcement progressif (création d'une cellule d'appui au développement des zones sanitaires, déconcentration des crédits) ;
- **A l'amélioration de la qualité des soins** : adoption de la référence et de la contre-référence ;
- **A l'accès aux médicaments essentiels** (la Suisse a apporté 83% des fonds qui ont permis la création et le fonctionnement de la Centrale d'Achat en Médicaments Essentiels⁵);
- **A l'introduction d'articulation et de complémentarité entre hôpitaux privés et publics** (le développement de la zone de Nikki en intégrant le secteur privé sur la base de convention est novateur et sert de référence au niveau du pays) ;
- A l'intégration dans les Plans de développement communaux 2^{ème} génération des responsabilités des communes dans la santé (gestion, investissement) ;
- **A l'émergence de compétences : expertise nationale sur la question des Mutuelles**, car la DDC a été pionnière des mutuelles de santé au Bénin. Cette expertise permet à la DDC d'apporter sa contribution à la réflexion sur la Politique nationale de développement des mutuelles de santé, sur le Régime d'Assurance Maladie Universelle (RAMU) ; les bureaux d'études résultant de l'autonomisation des programmes pouvant mettre leurs compétences à disposition des autres acteurs du secteur : le BEST-SD, le RAS et l'AIMS sont des références pour le Ministère de la Santé et les PTF ;
- **Au développement de l'approche Soins Obstétricaux Néonataux d'Urgence (SONU)**, répliquée dans la zone sanitaire de Tanguiéta et de Nikki (sur financement Danida et Plan Bénin) ;
- A l'organisation d'un réseau de maintenance des infrastructures ; à l'édition d'un guide d'entretien des infrastructures socio-sanitaires au Bénin par le Ministère de la Santé en 1998 avec l'appui du PADS.

Au niveau des zones d'intervention, la Coopération suisse a contribué :

- **A l'amélioration de l'accessibilité géographique** grâce à la construction et la réhabilitation de centres de santé (voir encadré n°1) et la mise à disposition de moyens (matériel roulant) et à une capacité de prise en charge des patients au sein des zones sanitaires conforme aux normes surtout en matière de la santé familiale : plus de 95% du personnel qualifié et des équipements médicaux sont disponibles dans les centres de santé
- **A l'amélioration de la qualité des soins** et à la diminution des infections nosocomiales grâce au renforcement de compétences, aux audits de décès maternels. Cette amélioration est traduite, sur les hôpitaux ciblés, notamment par la diminution de moitié la durée d'hospitalisation entre 2005 et 2009, et la mortalité néonatale intra-hospitalière a connu une

⁵ DDC, Historique de l'intervention de la coopération suisse dans le domaine de la santé (1981-2011)

diminution de 50% 50% passant de 40 à 48 pour 1000 à moins de 20 pour 1000 entre 2007 et 2009; les décès maternels ont été divisés par 2.5 entre 2004 et 2009. De plus, le programme a permis la sécurité transfusionnelle dans le Zou et le Borgou (600 cas de transmission évités); plus de 88% des agents de santé assurent une prise en charge correcte des parturientes et des nouveau-nés⁷ en 2007 ;

- **Au renforcement des DDS du Zou et du Borgou** dans leur capacité d'analyse, de programmation, de suivi-évaluation et dans leur gestion comptable ;
- **A une accessibilité financière accrue des services de santé** : en 2010 : 22 mutuelles avec 32 000 bénéficiaires (dans une population de 580 000 habitants), acquis demeurant fragile⁸ ;
- **A la réduction du retard aux soins** dans les zones où sont implantées des mutuelles ;
- **A l'accroissement de la prise de conscience** (i) sur l'importance du suivi prénatal et l'accouchement à l'hôpital : 27 cellules de Soins Obstétricaux Néonataux d'Urgence ont permis la sensibilisation de 2000 femmes enceintes dont 1300 sont allées régulièrement en consultation prénatale ; (ii) sur la prévention du VIH Sida, de la tuberculose et du paludisme : Les connaissances, attitudes et pratiques pour éviter de contracter le VIH/SIDA sont maîtrisées par plus de 60% des populations visées ; (iii) sur l'assainissement du cadre de vie ; (iv) par des actions de santé initiées et mises en œuvre par les comités d'animation villageois de santé (12 villages) ;
- **A l'augmentation des recettes** des centres de santé (grâce aux mutuelles) et des hôpitaux de zone (grâce à la mise en place d'un système de gestion et à l'informatisation) ; à la correction d'incohérence de gestion de centres de santé grâce aux COGES ;
- A l'amélioration de l'accueil : taux de satisfaction des patients de 80% dans hôpitaux ciblés⁹ ;
- A l'intégration physique et opérationnelle du Centre pédiatrique et l'intégration opérationnelle du Centre de récupération et d'éducation nutritionnelle au CHD Zou.

Encadré n°1 : réalisations de la Coopération suisse pour l'accessibilité géographique

- réhabilitation des hôpitaux de Dassa et Nikki pour en faire des hôpitaux de zone ;
- la construction de 4 centres de santé de niveau communal (Kalalè, Zogbodomey, Allada, Agbagnizoun) ;
- construction/réhabilitation 34 centres de santé de niveau arrondissement dans le Zou, les Collines, le Borgou et la Donga ;
- construction d'un pavillon des tuberculeux au centre de santé de circonscription urbaine d'Abomey, d'une unité bactériologique au CHD Zou, et réhabilitation et construction de dépendance au niveau du CSCU de Dassa ;
- construction de 3 maternités, d'1 pharmacie et le forage de 6 puits dans des centres de santé d'arrondissements ;
- dans le secteur privé : la construction/réhabilitation de 2 centres de santé communautaires et d'1 dispensaire isolé, et le financement de travaux à l'hôpital privé Sounon Séro de Nikki (intégré à la zone sanitaire), la construction de l'hôpital Notre Dame des Enfants à N'Dali ;
- la construction d'1 dépôt médical à Parakou ;
- la réalisation de travaux d'assainissement à la prison de Parakou et à celle d'Abomey.

⁶ Source : Mansalu consulting, Evaluation du programme d'appui suisse à la santé (ASSAN) phase 6 (2007-2010)

⁷ Historique de l'intervention de la coopération suisse dans le secteur de la santé au Bénin (1981-2011)

⁸ LEGBA Léon, KPATCHAVI Adolphe, ATCHEKPE Septime, Evaluation finale de la phase 6 du programme ASMUS Phase 6 (01.07.07-31.12.10), octobre 2010

⁹ Historique de l'intervention de la coopération suisse dans le secteur de la santé au Bénin (1981-2011)

2. 2 Les réformes structurelles

La Suisse a appuyé les programmes d'ajustements structurels (PAS) puis les Stratégies de réduction de la pauvreté. Avec 22% des dépenses engagées, soit 63 millions CHF (31.6 milliards F CFA) les réformes structurelles sont le second secteur le plus appuyé par la Suisse au Bénin.

Dans le cadre des PAS, ces appuis ont facilité de nombreuses réformes, à savoir :

- La libéralisation du commerce extérieur et en grande partie du marché intérieur ;
- L'élargissement de la base fiscale et l'amélioration de la perception des impôts ;
- L'introduction de la TVA ;
- La réforme du code des investissements, du code du commerce, du code du travail ;
- La restructuration du secteur bancaire ;
- Un meilleur équilibre du budget de l'Etat ;
- Des performances macro-économiques satisfaisantes.

Depuis 2003, l'aide budgétaire a porté sur la mise en œuvre des stratégies successives de réduction de la pauvreté. Les appuis ont contribué :

- **A une évolution positive du cadre macro-économique** (croissance du PIB, inflation et déficit budgétaire contenus, croissance des recettes des impôts) ;
- **A des progrès dans la mise en œuvre de la SRCP** notamment :
 - o une accélération tendancielle de la croissance, bien qu'insuffisante pour avoir un impact sur la réduction de la pauvreté compte tenu de la croissance démographique ;
 - o un renforcement du capital humain (avec l'atteinte de la plupart des indicateurs retenus pour décaisser la part variable de l'aide tels que ceux dans le domaine de la santé, de l'éducation l'augmentation de la scolarisation, l'amélioration du ratio maître-élèves, la promotion du genre, l'accès à l'eau potable) ;
 - o la mise en place des outils de gestion axée sur les résultats par la nouvelle Loi Organique relative aux Lois de Finances (LOLF) ; le nouveaux code des marchés, des avancées institutionnelles en matière de décentralisation avec l'opérationnalisation du Fonds d'appui au développement des Communes (FADEC) et de la Commission nationale des Finances (CONAFIL) et l'adoption de la Politique nationale de Déconcentration décentralisation (PONADEC) ;
- A l'aménagement de locaux pour la Cour Constitutionnelle ;
- **A la restructuration de la filière coton** en apportant un appui technique et financier sur les modalités de libéralisation de la filière qui aboutit en 1999 à la création de l'Association Interprofessionnelle du Coton. A la protection les intérêts des producteurs de coton, maillon faible dans la chaîne des acteurs de cette filière, grâce à la présence d'un conseiller technique au sein de l'AIC. A la mise en place au sein de l'AIC d'une chambre de conciliation et d'arbitrage pour faciliter la résolution des conflits ;
- **A la restructuration de la filière huile de palme** : environ 15.000 ha réhabilités, un rendement à l'hectare qui a doublé voire triplé, 170 km de pistes réhabilitées et plus de 200 ha de palmeraies replantés. La réorganisation des coopératives a connu un succès mitigé ;

- **A la restructuration du Réseau CLCAM-FECECAM**, par le renforcement du mutualisme, la formation des élus et des cadres, la reconstitution des fonds et le transfert aux caisses de l'activité de crédit, réhabilitation technique du réseau, l'élaboration des procédures, le développement du sociétariat féminin, la diversification des produits. Cet appui lui a notamment évité de passer sous tutelle publique en 1999.

2.3 Développement rural, agriculture

Avec 14% des dépenses engagées, soit 38 millions CHF (19.2 milliards F CFA), l'agriculture est le 3^{ème} champ le plus financé par la Coopération suisse. Une grande partie des montants alloués (70%) l'ont été pour la lutte biologique contre la cochenille du manioc par l'IITA, ce qui s'explique par l'ampleur de ce projet (il a concerné la sous-région et a duré près de 20 ans).

A l'échelle sous-régionale, le programme avec l'IITA a permis :

- **L'éradication de la cochenille du manioc**. Ce projet demeure le plus grand succès de lutte biologique à échelle continentale de tous les temps avec un rapport coût/bénéfice de 1/156, et un bénéfice de 20 milliards de US\$ au niveau des producteurs de manioc, et a valu le prestigieux prix mondial pour l'alimentation à son initiateur Hans Herren ;
- **La mise en place de petits projets régionaux ou nationaux de lutte biologique**, la formation de plusieurs étudiants (docteurs PhD). Au Bénin, différents programmes de lutte biologiques ont été initiés au début des années 2000, sans pour autant que l'on puisse affirmer qu'ils soient la conséquence directe du programme National biocontrol. Il s'agit notamment de partenariats entre l'IITA et (i) l'INRAB sur le manioc, (ii) la direction de la Pêche Lagunaire pour la lutte biologique contre la jacinthe d'eau, (iii) la Direction de l'alimentation et de la nutrition appliquée (DANA), le Rotary Club et le Ministère de la Santé sur la vulgarisation des décontaminants biologiques de l'aflatoxine et la sensibilisation du grand public au danger de l'aflatoxine.

Au niveau des conditions-cadres, les programmes de développement rural et d'agriculture ont contribué :

- **A l'émergence et au renforcement de la société civile**, dans les années 1994-2002, notamment de la FUPRO et ses démembrements départementaux et sous-préfectoraux ;
- A l'émergence d'une expertise sur les OP au sein du LARES.

Dans les zones d'intervention, la Coopération suisse a contribué :

- **Au désenclavement de zones rurales**: création et entretien de pistes rurales : la réalisation effective de 115 km de pistes de bonne qualité avec 120 ouvrages d'art de tout genre¹⁰ ;
- **Au renforcement des OP du Borgou** : Les OP de base et de niveaux communal et départemental du Borgou/Alibori ont été formées à l'analyse prospective et à la défense des intérêts des exploitations familiales et s'affirment comme des acteurs politiques clés (inscription de leurs préoccupations dans les PDC). On assiste à l'émergence d'OP dans les filières vivrières ;
- **A l'introduction d'amélioration de la production** des bénéficiaires du développement par le rêve (1500 bénéficiaires) : meilleur assolement, importance accordée aux cultures vivrières à côté du

¹⁰ STRASSLER Jakob, le désenclavement rural au Bénin, 5 années d'apprentissage en développement local dans le cadre du programme d'Appui au désenclavement et aménagements villageois (ADAV), mars 2001

coton, arboriculture, développement de l'activité d'élevage associée à la production végétale, développement des cultures de contresaison, de la culture fourragère ;

- **A une meilleure gestion chez les 160 bénéficiaires du conseil à l'exploitation familiale ;**
- **A la formation de 30 animateurs endogènes** qui assurent désormais le relais du CEF dans leur milieu respectif (6 villages) avec un engouement certain des populations pour ce conseil ;
- à l'accroissement de la production et des revenus des groupements féminins de transformation agroalimentaire.

Impacts sur les bénéficiaires : la création de pistes a permis le développement du secteur transport, une meilleure organisation des échanges agricoles, la conquête de nouvelles zones de production aux potentialités peu exploitées. Les améliorations apportées dans les exploitations familiales ont des impacts positifs mais limités sur la sécurité alimentaire et la gestion des vivres. Les bénéficiaires du CEF ont un regain de considération dans leur milieu, du fait de la gestion rationnelle de leurs exploitations, de l'augmentation de leurs revenus, de la pertinence et de l'efficacité de leurs actions. Une confiance mutuelle s'établit entre les conseils communaux et les OP. Les OP ont une meilleure gouvernance et ont pris conscience que la défense de leurs intérêts passe par une meilleure articulation de leurs actions, une bonne structuration depuis la base et une solidarité entre elles.

2.4 Alphabétisation

Avec 8% des dépenses de la Coopération suisse au Bénin, l'alphabétisation a disposé d'un budget de 20 millions de francs suisses soit 10 milliards de francs CFA.

Au niveau des conditions-cadres, l'intervention de la coopération a contribué à :

- **Au passage d'une politique « d'alphabétisation de masse » à une politique basée sur la libre adhésion**, comportant un volet post-alphabétisation (début des années 90) et reposant sur la déconcentration, puis à la définition de la **Déclaration de Politique Nationale d'Alphabétisation** (DEPOLINA) en 2001, qui, bien que non mise en œuvre, sert de cadre de référence pour les acteurs ;
- **A l'introduction de nouvelles méthodes pédagogiques** (post-alphabétisation, dans les années 90 et Pédagogie par le texte et Nouvelle méthode dans les années 2000). Les thèmes développés dans les documents didactiques sont axés sur les réalités culturelles et socio-économiques des populations : une approche pédagogique standardisée est disponible au niveau national et l'ensemble des PTF s'en inspirent pour mettre en œuvre leur programme ;
- **A la formation de plusieurs centaines de formateurs ;**
- A la prise en compte de l'alphabétisation dans les Plans de développement communaux (PDC) de 2^{ème} génération ;
- A l'élaboration d'un capital d'expériences et d'acquis pour le sous secteur.

Au niveau local, la Coopération suisse a contribué :

- **A l'alphabétisation de centaines de milliers d'adultes** : Plus de 400 centres d'alphabétisation fonctionnels en 2011, pour environ 20 000 bénéficiaires dont 7 500 femmes (39%);
- **Au renforcement de compétences des opérateurs techniques** par des formations continues. Ils ont atteint le niveau de professionnalisme nécessaire au maintien de leurs acquis;
- **A la mise en place d'un réseau** (RENOPAL) des opérateurs en alphabétisation;

- **A la responsabilisation de plusieurs des anciens alphabétisés** dans les cours d’alphabétisation. L’ONG Derana a été notamment fondée par des villageois alphabétisés par les premiers programmes d’alphabétisation de la Coopération suisse ;
- **A la réalisation de matériel didactique** (alphabétisation et post-alphabétisation) en baatonu, fulfudé, boo et nago ;
- A la prise en compte des langues nationales par l’administration : 5 communes sur les 7 communes ordinaires du département du Borgou traduisent et publient systématiquement en baatonu, fulfudé et boo les PV de délibération de leurs sessions.

En termes d’impact sur les bénéficiaires : **Ceux qui savent lire, écrire et manipuler les chiffres peuvent désormais se mouvoir plus aisément** et avec profit en dehors du monde qui leur est familier (lire l’heure, lire les panneaux indicatifs) et sont moins facilement abusés. Ils **s’expriment avec plus de cohérence**. L’alphabétisation participe à une **plus grande capacité de compréhension et d’explication des problèmes de leur milieu** qui concoure à la promotion du bien-être communautaire. Elle contribue à la compréhension des institutions publiques (le statut des communes, leur nombre et le devoir des élus locaux sont connus par les apprenants). Elle contribue à **l’élévation de la richesse individuelle et collective** (augmenter le rendement en respectant le calendrier, en utilisant les déchets des animaux). Finalement, elle a des retombées positives sur les relations au sein des familles, tendant notamment à **améliorer les chances éducatives des enfants** (plus grande prédisposition à envoyer les enfants à l’école et meilleur suivi de ceux-ci) Enfin, on note que les femmes alphabétisées observées ont acquis une plus grande assurance dans leurs activités commerciales et pour s’exprimer en public (ce dernier résultat étant la résultante des appuis de plusieurs programmes dont ASGOL, ASPAP, ASPEF et ASCOM).

2.5 Artisanat

Le secteur artisanat a bénéficié d’un appui de 15.4 millions CHF, (7.7 milliards F CFA) soit 5.5% des dépenses : 4.2 millions CHF pour l’initiation et 11.2 millions CHF pour l’appui aux artisans.

Initiation scolaire

Plusieurs dizaines de milliers d’élèves ont été initiés dans des ateliers de production scolaire artisanale dans les départements de l’Atacora-Donga, du Zou-Collines, du Mono-Couffo, de l’Ouémé-Plateau et de l’Atlantique dont environ un quart de filles. Les apports sur les jeunes bénéficiaires ont été une **ouverture sur le milieu**, en dehors de toute stratégie précise d’apprentissage ; **la valorisation de certains élèves au regard d’autres compétences** que celles mises en avant par les enseignements scolaires traditionnels ; **une aide à la formulation d’un projet d’apprentissage** pour les jeunes qui quittent l’enseignement général.

Appui aux artisans

Au niveau des conditions-cadres, la Coopération suisse a contribué :

- **À la structuration des organisations socio-professionnelles : la Fédération Nationale des Artisans du Bénin (FENAB, devenue CNAB)** (seul creuset associatif de mobilisation des artisans au Bénin, composé de 9 Fédérations nationales de branches 106 Unions de branches) et **l’Union des chambres interdépartementales des métiers du Bénin (UCIMB)**. Son action a permis l’émergence de 2 500 associations professionnelles d’artisans rependues sur toute l’étendue du territoire national (500 000 artisans), de collectifs d’associations

d'artisans dans toutes les communes¹¹. Les artisans sont représentés au Conseil national du travail, à la plate forme de la société civile au Bénin, au Conseil économique et social, au Conseil d'administration du PADME etc ;

- **A l'amélioration du cadre réglementaire** : le programme a participé activement à tous les processus ayant conduit : (i) à l'adoption en 1998 de la politique nationale de la formation professionnelle avec l'appui de la Banque Mondiale, (ii) à l'adoption du document de réforme de l'enseignement technique en 2011 avec le leadership de la GTZ, (iii) à la prise des décrets portant sur la nomenclature des métiers de l'artisanat au Bénin et statuts des Chambres de métiers sous l'égide du PNUD avec l'appui technique du BIT, (iv) à la certification des métiers en 2005 avec l'appui de la coopération française, etc ;
- **A l'émergence d'offres de formation** : (i) formation professionnelle continue (2011 : 6^{ème} édition du certificat de qualification professionnelle : 3000 admis) (ii) formation par **apprentissage du type dual** (en 2009, plus de 4000 apprenants en formation duale), (iii) méthode GERME (Gérez mieux votre entreprise) : 3200 formés, 27 formateurs formés) et (iv) méthode CREE pour les porteurs de projets d'entreprises artisanales (1000 formés, 13 formateurs formés)¹² ;
- **À la création du fond de développement de la formation continue et de l'apprentissage (FODEFCA)**;
- A l'amélioration de l'épargne et à la création des Groupements Mutualistes d'Epargne et de Crédits (179 GMEC)¹³ et de leur réseau ;
- A la promotion des produits artisanaux : organisation d'un réseau des artisans exposant exportateurs, de foires et manifestations commerciales diverses, 500 artisan(e)s formés à la conquête de nouveaux marchés ;
- A l'émergence d'une compétence reconnue au niveau national, le BAA.

Au niveau de la zone d'intervention :

- A la promotion des projets associatifs entre artisans : (40 Pôles de solidarité économique mobilisant 870 artisans et formation de 62 artisans à gestion de projet associatif)¹⁴ ;
- A l'amélioration des moyens de productions : 31 groupements (764 artisans)¹⁵ ont bénéficié de moyens de productions ;
- A l'opérationnalisation des grands axes des protocoles d'accords entre les mairies et les collectifs d'artisans (dénombrement des micro-entreprises artisanales, organisation de foires, fiscalité locale point focal artisanat dans chaque commune) ;
- A l'institutionnalisation d'Examens de Fin d'Apprentissage Traditionnel (EFAT) dans 14 communes du Borgou-Alibori et à la fin des cérémonies ruineuses de libération ;
- Au renforcement des collectifs d'artisans au niveau des 14 communes du Borgou-Alibori ;
- A la réalisation d'infrastructures : espace tissage de Djougou et Banikoara, siège de la CNAB à Cotonou, Espace de vente des artisans membres de la Coopérative des producteurs d'art traditionnel du musée historique d'Abomey (COPATRA) à Cotonou, centre de poterie de Bakpérou (Parakou), Espace poterie de Tissarou (Kandi).

11 DDC, coopération suisse au Bénin, 19 ans d'accompagnement du développement de l'artisanat 1993-2001

¹² idem

¹³ idem

¹⁴ idem

¹⁵ idem

En termes d'impact pour les bénéficiaires : **la fonction économique des micro-entreprises artisanales s'est affirmée au niveau du développement économique local et les conditions de vie des artisans et artisanes se sont améliorées.** En effet, les artisans ont vu leurs revenus augmenter et leur rôle social s'affirmer, grâce notamment à une meilleure structuration des Organisations Professionnelles d'Artisans (OPA). Les artisans ont appris à gérer leurs activités dans une logique d'entreprenariat et ont bénéficié de formations techniques continues qui ont conduit à une amélioration de la qualité et de l'offre de la production artisanale. Cela a permis aux plus entrepreneurs d'élargir leur clientèle et d'accéder à de nouveaux marchés. Une attention particulière a été apportée aux métiers féminins.

2.6 L'éducation

Avec 13.5 millions de CHF (6.8 milliards F CFA), le secteur de l'éducation regroupe les programmes d'appui à la scolarisation des filles (RECADEL puis ASPEF), le développement d'écoles alternatives dans le cadre de la lutte contre le trafic des enfants (AILTEB) et de l'éducation des enfants exclus ou déscolarisés (PAEFE).

La Coopération suisse, au niveau des conditions-cadres a contribué :

- **A la construction des Ecoles Normales d'Instituteurs de Natitingou, Lokossa et Parakou** et à la formation des formateurs, ainsi qu'à la production de manuels scolaires ;
- A l'abrogation du décret sur le recrutement biennal des enseignants, facilitant ainsi l'accès des populations rurales aux écoles publiques (en tant que chef de file avec le Ministère de l'enseignement maternel et primaire) ;
- A la mise en place d'un cadre institutionnel pour la création de passerelles entre les systèmes d'éducation formels et non formels, offrant un cadre favorable pour le développement du PAEFE.

Au niveau local la Coopération Suisse a contribué :

- Au niveau du préscolaire : à **promotion du mode communautaire d'école maternelle** avec un appui aux communautés pour la création de 23 nouveaux centres préscolaires et un effectif d'enfants scolarisés multiplié par 6.5 entre 2008 et 2010 sur la zone.
- Au niveau secondaire et primaire :
 - o A l'accroissement des inscriptions des filles et la diminution des écarts entre filles et garçons dans l'ensemble des 54 communautés ciblées ;
 - o Au total, 1500 élèves filles du secondaire en situation difficile ont été accompagnées ;
 - o A l'amélioration du taux de promotion des filles bénéficiaires. Ainsi, de 2008 à 2010, le taux de promotion des filles les écoles ciblées a évolué de façon graduelle (au primaire : de 54% 2008 à 74 %, 2010 ; au BEPC de 34% en 2009 à 44% en 2010 ; au bac de 27% en 2009 à 37% en 2010) ;
 - o A la réduction relative des cas de grossesse (33% en 2008 contre 18% en 2010) et de violences faites aux filles au sein de la communauté et à l'école des villages ciblés ;
 - o Au fait que les élèves filles comme garçon se posent en véritables défenseuses de leurs propres intérêts tant auprès des enseignants, de leurs camarades que de leurs parents.
- Au niveau universitaire :
 - o A un accès facilité à une formation universitaire en offrant des allocations d'étude et un accompagnement à 330 jeunes filles issues de familles rurales pauvres. Leur résultat moyen de promotion annuelle est de 73 % et leur taux d'achèvement de 55 %.

- Avec le projet de lutte contre le trafic des enfants: 71 enfants « à risque » ont obtenu leur CEPE, 66 ont atteint le niveau CM2, environ 150 enfants le niveau CM1 ; 15 enseignants ont été formés et 5 écoles ont été réhabilitées¹⁶.

2.7 Gouvernance locale

Le domaine de la gouvernance locale a bénéficié de 10.1 millions CHF (5.5 milliards de FCFA).

Au niveau des conditions-cadres : La Coopération suisse a contribué :

- **A l'augmentation des ressources aux communes** (de 10 à 20 milliards de FCFA) à travers la création du Fonds d'Appui au Développement des Communes (FADEC) et le transfert effectif du programme sectoriel hydraulique aux communes (aux côtés du Fonds d'Équipement des Nations Unies (FENU) et de l'UE). Cet acquis est à nuancer du fait des retards de décaissements du FADEC au profit des communes ;
- **Au lancement et vulgarisation de la Politique Nationale de Décentralisation Déconcentration** (PONADEC) aux côtés d'autres PTF ;
- **A la promotion de l'intercommunalité** : financement de l'étude sur l'intercommunalité (réalisée par le LARES) qui sert de base aux découpages expérimentés par la Délégation à l'Aménagement du Territoire (DAT) sur une partie du territoire national ; contribution à la réflexion dans le cadre de la loi sur l'intercommunalité au Bénin notamment sur les modalités de mise en œuvre des Etablissements publics de coopération intercommunale ;
- A la bonne tenue des élections communales de 2002, à la mise en place d'une liste électorale permanente informatisée.

Dans les 7 communes ordinaires du Borgou, la Coopération suisse a contribué :

- A la promotion de la démocratie participative: les PDC de deuxième génération des 7 communes ont été élaborés sur la base de concertation dans les villages ;
- A plus de redevabilité des communes, qui ont toutes fait des séances de reddition des comptes ;
- A l'élaboration d'une stratégie de développement de l'économie locale (SPADEL suite aux études ECOLOC) impliquant les 8 communes du Borgou. L'élaboration de cette stratégie a permis la naissance d'une conscience des élus locaux sur les questions relatives aux DEL ;
- A la promotion de l'intercommunalité par la revitalisation de l'association des communes pour le Développement du Borgou (ADECORB) ;
- A la visibilité des femmes élues conseillères (accompagnement et financement de 14 micro-projets), à leur formation et à leur mise en réseau (création de l'Association des femmes élues conseillères du Alibori, Borgou, et des Collines) ;
- A l'émergence d'une société civile mieux informée (création des cellules de Social Watch) et à un début d'ancrage de certaines habitudes comme la présence de citoyens lors des séances du conseil communal ;
- au renforcement de capacités et à la mise en réseau des personnels des mairies des 7 communes ordinaires du Borgou ;
- A une amélioration des conditions de travail des agents municipaux par la construction de la mairie de N'Dali, l'équipement en matériel informatique des mairies.

16 CREER, Approche intégrale de lutte contre le trafic des enfants, rapports final d'activités de l'exercice 2003-2004 et de l'exercice 2006-2007

Compte tenu du caractère récent du champ Etat local (2006), il est difficile d'entrevoir d'ores et déjà son impact.

2.8 Communications et radios communautaires

L'appui au développement des radios communautaires a bénéficié de 6.6 millions de CHF (3.3 milliards F CFA), et a contribué : au niveau des conditions-cadres :

- **A l'élaboration d'un cadre juridique depuis la démonopolisation** : renforcement de la Haute Autorité de l'Audiovisuel et de la Communication (HAAC), loi sur la libéralisation des ondes et recherche la clarification du statut des RRL (radios rurales libres) et plus récemment la réduction des redevances que paient les radios communautaires à l'Etat et la prise en compte des radios communautaires dans les aides de l'Etat à la presse privée

Au niveau de la zone d'intervention :

- **A la création et au développement des radios communautaires** de Bassila, Bembéréké, Djougou, Kétou, Possotomé, Tchetti, Kouandé, Nikki, Savè, Ouéssé, et Possotomè (soit 11 / 39 radios associatives et communautaires existantes). Existence d'une forte dynamique d'appropriation sociale de la radio. Le modèle de radio associative fondée sur le principe de la mobilisation et de la participation communautaire s'est avéré être le type de radio correspondant aux contextes locaux et a fait école ;
- **A l'irréversibilité des habitudes et dynamiques locales induites par la radio**, outil désormais indispensable pour la vie quotidienne dans les localités rurales, outil de développement à la base;
- **À l'émergence et au renforcement de l'expertise du personnel**, adaptée à la fois aux exigences de la profession et aux réalités socioculturelles, ainsi qu'au respect de la déontologie.

En termes d'impact sur les bénéficiaires : les radios ont permis la libération de la parole, l'accès à l'information et à la communication et ont été très utiles à l'ensemble des programmes de la Coopération suisse pour véhiculer des messages.

2.9 Systèmes de financements décentralisés

Avec 5.8 million de CHF (2.9 milliards de F CFA), l'appui aux systèmes de financements décentralisés représente 2% des dépenses de la Coopération suisse au Bénin.

Au niveau des conditions-cadres, la Coopération suisse a contribué :

- **A la création et au renforcement de la Cellule de micro-finance** et à l'élaboration de son plan d'action ;
- **Au renforcement de l'association des praticiens de la micro-finance** (Consortium Alafia), qui a pu notamment jouer un rôle dans l'élaboration du document de Politique de Développement de la Micro-finance au Bénin et est intervenu par voie de presse pour susciter des réflexions critiques dans l'affaire du PADME ;
- **Au renforcement des Institutions de micro-finance** (9 IMF formées sur les techniques d'élaboration de plan d'affaires et sur le développement de nouveaux produits ; 5 IMF renforcées dans leurs systèmes d'information et de gestion) ;
- A la formation des clients des IMF à la culture d'entreprise et de remboursement de crédit.

En termes d'impacts sur les IMF : l'amélioration du professionnalisme des IMF a favorisé l'accès des populations au microcrédit. L'appui au secteur de la micro finance contribue à la consolidation des acquis dans les autres domaines d'activités de la DDC.

Au niveau des zones d'interventions, la Coopération suisse a contribué à :

- L'accès à l'épargne et au microcrédit des femmes pauvres de Cotonou et de sa banlieue : des milliers de femmes bénéficiaires de l'épargne-crédits dès le début des années 90 (le PASSEF fait alors figure de précurseur dans l'épargne crédit aux femmes) : 7000 sociétaires en 1999 lors de l'autonomisation de l'ASSEF ; 26 000 en 2003 ; 91 millions de dépôts en 1999 et 630 millions en 2003 ; 175 millions de crédits en 1999 à 1.2 milliards en 2003)¹⁷ ;
- L'accès à l'épargne et au microcrédit des femmes pauvres de la Donga : en 2009 , 9300 crédits octroyés pour un montant cumulé de 450 000 000 FCFA¹⁸
- A la formation des femmes bénéficiaires de crédits : formation humaine (donner confiance en soi) et en technique de gestion

En termes d'impact sur les bénéficiaires de micro-crédits : le microcrédit permet une amélioration du revenu des femmes, la diminution de la pénibilité et l'amélioration de la productivité du travail. **L'amélioration du revenu des femmes permet une meilleure alimentation de la famille et un meilleur accès aux soins.** Il renforce la position des bénéficiaires dans le ménage et dans leur localité et favorise un début de participation des femmes aux prises de décision familiale et la scolarisation des enfants.

2.10 - Thème transversal genre

Le thème transversal genre a fait l'objet de dépenses pour un montant de 2.6 millions de CHF, soit 1.3 milliards de F CFA. Au niveau des conditions-cadres, la Coopération suisse a contribué :

- **A l'institutionnalisation de la prise en compte du genre dans les stratégies et politiques nationales** : la Stratégie de Réduction de la Pauvreté et 75% des secteurs ont intégrés cette problématique dans leur budget-programme. L'adoption en 2008 d'un document de politique nationale de promotion du genre qui permet de cibler les défis actuels ;
- **A un cadre juridique et réglementaire plus adéquat** : adoption des lois sur la répression des pratiques de mutilations génitales féminines et la santé reproductive (2003), du code du travail (qui ne fait plus de distinction entre les sexes) (2004), du code des personnes et de la famille (2004), de la loi sur la répression du harcèlement sexuel et la protection des victimes (2006) , de la loi sur le régime foncier rural (2006), de la loi sur les violences faites aux femmes et aux filles (2011)) ;
- **Au renforcement des capacités sur le concept genre** : harmonisation de la compréhension et des outils d'application du concept genre et développement pour au moins un millier de personnes dans les projets et programmes appuyés par la Coopération suisse, dans les Organisations de la société civile et ministères sectoriels.

¹⁷ Plan de redressement ASSEF, 2003

¹⁸ Bureau des consultants associés, Evaluation du Programme Suisse aux systèmes de financement décentralisés, septembre 2009

- **Au leadership féminin** : amélioration de la perception sociale de la participation des femmes aux instances de décisions, et de ce fait de la position des femmes dans celles-ci (aucune femme élue conseillère dans le Borgou en 2002, 20 femmes en 2008). Une disposition spécifique appliquée par nos partenaires locaux (au moins 1/3 de femmes dans les instances de décision locales) a ouvert la porte aux femmes à de nombreuses instances ;
- A l'élaboration du cadre stratégique à Moyen terme de l'Observatoire de la famille, de la femme et de l'enfant, par l'appui direct de la Coopération suisse au MFSN ;
- **A l'opérationnalisation de la Plateforme des femmes dans les instances de décisions** (PFID), qui fédère les actions des organisations nationales qui militent pour une plus forte implication des femmes dans la vie publique ;
- Au mainstreaming genre dans les programmes de la DDC : éducation des filles (4000 bénéficiaires directes), alphabétisation des femmes (les 2/3 des 5000 apprenants en 2010 sont des femmes), d'autonomisation économique et du renforcement du leadership au niveau politique et social.

III- Les modes opératoires et leurs évolutions

Deux évolutions majeures ont marqué les modes opératoires au cours de trente ans d'intervention de la Coopération suisse au Bénin. D'une part, la Coopération suisse a accordé une confiance accrue aux acteurs béninois. D'autre part, des outils méthodologiques ont été élaborés et se sont progressivement étoffés, donnant à ses interventions un cadre conceptuel solide.

Les évolutions des modes opératoires ont été, pour la plupart, initiées depuis la centrale de la Coopération suisse avant d'être relayées sur le terrain par le bureau de la Coopération (BUCO), bien qu'il ne faille pas négliger la marge de manœuvre des directeurs dans l'appropriation et la mise en œuvre des lignes directrices émises depuis Berne.

Encadré n°2 : les directeurs successifs du BUCO

- JP BÄRFUSS (jusqu'en 1988)
- François RODUIT (1988-1994)
- Jean-Robert MORET (1994-1999)
- Ursula FUNK (1999-2005)
- Josef IMFELD, suppléant Claudio TOGNOLA (2005-2008)
- Claudio TOGNOLA, suppléante Léa VALAULTA NANMEH, (2008-2010)
- Jean-Luc VIRCHAUX, suppléante Léa VALAULTA NANMEH (depuis juillet 2010)

3.1 Une confiance accrue dans les acteurs béninois

3.1.1 - la sortie du modèle « paternaliste »

Dans les années 80, la plupart des programmes sont conduits par des coopérants suisses : médecins et constructeur dans le PMSBS, andragogue pour la formation des alphabétiseurs, coopérants aux directions nationale et départementale (Atacora) pour le PSA.

Le recours à des coopérants est fondé sur l'inexistence (réelle au supposée) de la qualification au niveau local. Il repose également sur un postulat idéologique, que résume Josef IMFELD en ces termes « *c'était l'époque où l'on exportait des modèles existants en Europe en se disant que ces pays*

là pourraient bien les adopter.»¹⁹ Cette volonté de transposer des modèles s'illustre dans le désaccord survenu entre le gouvernement béninois et la Coopération suisse dans le cadre de la mise en œuvre du programme d'appui aux activités d'alphabétisation. Le gouvernement béninois pratique dans les années 80 une alphabétisation par « campagne annuelle de masse ». La Coopération suisse suspend son partenariat en 1987 en posant comme condition à la reprise des activités la redéfinition de la stratégie nationale d'alphabétisation, ce qui sera le cas en 1989.

La sortie de ce modèle « paternaliste » s'effectue de façon progressive. D'un point de vue idéologique, le changement de paradigme intervient progressivement. D'une part, les acteurs de la coopération, au niveau mondial, prennent conscience que le rôle de la coopération est **d'accompagner les dynamiques locales à l'œuvre.** Ce postulat est exprimé dans un document d'orientation de la DDC Berne comme suit « *la DDC poursuit ses activités de coopération internationale sans chercher à mettre en œuvre une politique de son cru, elle soutient au contraire les initiatives et les efforts propres de ses partenaires* »²⁰. D'autre part, en termes de ressources humaines, on prend acte de l'existence de personnel qualifié. Par exemple, en 1998, le rapport d'évaluation du PMSBS relève la faible efficacité du recours à des médecins coopérants (charges salariales élevées) alors que de nombreux médecins béninois sont suffisamment qualifiés. Pour d'autres champs d'actions, les équipes projets soulignent la nécessité de développer une compétence locale : ainsi le programme d'appui aux activités d'alphabétisation recommande que l'enseignement supérieur développe une filière de formation des adultes.

D'une façon générale, à partir de 1994 avec la mise en œuvre du Programme par Pays, tous les projets et programmes sont confiés à des salariés locaux, qui interviennent dans le cadre de différents bureaux thématiques internes au BUCO.

Encadré n° 3: les principaux chargés des bureaux d'appuis et programmes
<ul style="list-style-type: none"> - Servais AFOUDA, Bureau d'Appui aux Organisations Paysannes (BAOP) puis Programme d'appui aux Productrices et producteurs Ruraux (PAPP) - Julien AYIVI, Cellule d'Appui aux Activités d'Alphabétisation (C3A) ; - Gilles BOKPE, Unité d'Appui au renforcement de la société civile en matière de santé (UA-COGES) remplacé en 2000 par Cosme QUENUM ; - Christophe DOSSOUVI, Programme socio-sanitaire ; - Cyr DAVODOUN, Bureau d'Appui aux Artisans (BAA) ; - Mathieu GRACIA, Bureau d'appui aux Systèmes de Financements (BASF) ; - Lazare SEHOUETO, Programme d'Appui à la Communication (PACOM) ; - Anastasie TOMETY, Appui aux Volontés d'Initiation aux Activités Artisanales (AVIAA) ;

3.1.2 Décennie 2000 : la promotion du « faire-faire »

A partir des années 2000, un nouveau mode opératoire est préconisé par la DDC : le « faire-faire ». Depuis 1994, les projets et programmes sont certes mis en œuvre par des salariés béninois mais gérés en régie directe par des cellules thématiques (BASF, BAA, C3A) internes à la DDC. Progressivement, leur mise en œuvre sera confiée à des ONG et bureaux d'études locaux, sous la supervision de chargés de programme du BUCO. Dans les faits, ce sont essentiellement les équipes de maîtrise d'œuvre internes qui s'autonomisent et se voient confier l'exécution des programmes. Le

¹⁹ Journal Le Détective, (Yaoundé Cameroun), Le singulier partenariat suisse en Afrique, hors série de 2006 (non daté)

²⁰ Politique de la DDC pour le développement social, document de travail de la DDC, 1999

BASF est le premier des bureaux à le faire à partir de 1997. La régie directe de programmes prend fin en 2007 avec l'autonomisation de la cellule de mise en œuvre de l'appui à la population agricole et pastorale (ONG APIDEV) et de celle des programmes santé (ONG BEST-SD et de ADEQSS).

Avec la fin de la régie des programmes, des chargés de programme sont recrutés au BUCO pour assurer le suivi de la mise en œuvre des activités par les structures béninoises. Le BUCO conserve également dans ses attributions la partie « dialogue politique », qui est confié aux chargés de programmes.

Encadré n°4 : les principaux chargés de programme de la DDC	
-	Agnès ADJOU-MOUMOUNI, santé, radios communautaire
-	Eric DADJO, artisanat
-	Gérard LALEYE, gouvernance locale, décentralisation
-	Yvette ONIBON DOUBOGAN, agriculture, genre, microfinance
-	Rufine SAMA YEKO, éducation, alphabétisation

Depuis 2010, on assiste à la volonté de **placer encore davantage l'acteur au centre**. Il s'agit d'aller au bout de la logique du faire-faire : plutôt que de recourir à des ONG d'intermédiation pour la mise en œuvre des programmes, la Coopération suisse souhaite travailler dorénavant directement avec les acteurs concernés : Etat, communes, organisations socioprofessionnelles etc...

3.2- Des méthodologies en construction

3.2.1 Amélioration des outils de mise en œuvre et suivi-évaluation des programmes

Dans les années 80, la conception et la mise en œuvre des programmes résultent d'une démarche peu formalisée et relativement empirique. Les activités de suivi-évaluation sont peu développées. Quant elles sont conduites, la méthodologie est encore « hasardeuse ». On hésite entre évaluation externe et auto-évaluation (par exemple, pour l'évaluation de la PSA en 1991, on fait appel à un expert extérieur, Paul Bachelard, du centre d'études de l'artisanat de l'Université de Tours, et on lui adjoint l'équipe de mise en œuvre pour la réalisation de son travail). Les indicateurs de suivi évaluation sont élaborés a posteriori par l'équipe évaluatrice. Le recours à des cadres logiques est introduit à l'initiative de la DDC depuis Berne, qui réalise en 1999 un guide de vulgarisation²¹ pour «encourager» les collaborateurs à établir des cadres logiques lors de la conception des projets. Depuis, le recours au cadre logique et l'élaboration en amont des indicateurs de suivi-évaluation se sont systématisés.

3.2.2 Recours à la programmation pluriannuelle et recherche de synergie

Avant 1994, chaque programme intervient selon ses logiques internes propres, isolément des autres programmes. Depuis le Programme Par Pays, la Coopération suisse au Bénin inscrit ses interventions dans le cadre d'une stratégie pluriannuelle, qui vise la mise en synergie des différents programmes pour une plus grande efficacité des activités conduites. Ainsi, dès le PPP, certains objectifs (émergence de la société civile, appui à la déconcentration- décentralisation) sont communs à tous les programmes, même si c'est seulement à partir de 1999 que l'on conceptualise davantage cette poursuite d'objectifs communs en parlant de « champ transversal ».

²¹ DDC, indicateurs et questions clés

La recherche de synergie se traduit aussi par la concentration de la Coopération suisse dans le Borgou et l'Alibori, et les Collines. Cependant cette zone de concentration n'est pas exclusive dans la mesure où la Coopération suisse intervient ponctuellement dans d'autres départements, et sur l'ensemble du territoire national (dialogue politique dans les différentes thématiques, appui à des associations d'envergure nationale, radios communautaires).

3.2.3 La gestion du savoir et la capitalisation

La gestion du savoir et la capitalisation sont des préoccupations introduites avec la stratégie 2006-2010. Des outils, tels que le story-telling sont expérimentés. En 2006 et en 2007, des concours de story-telling sont organisés pour rendre visible les effets des programmes. Cette même année, l'équipe du BUCO bénéficie d'une formation de 3 jours sur la gestion du savoir et de l'apprentissage. Cet atelier vise à familiariser les salariés avec de nouveaux cadres stratégiques, réformer les outils tels que les programmes annuels, les planifications et les bilans semestriels. Chaque programme doit dorénavant comporter un axe « gestion du savoir ».

Conclusion : perspectives de la Coopération suisse au Bénin

Après 30 ans d'intervention au Bénin, la Coopération suisse cherche toujours à renforcer la pertinence et l'efficacité de son intervention. Les évolutions envisagées à moyen terme concernent, au niveau thématique, la concentration sur trois champs :

- le développement économique rural, (50% des engagements financiers) qui s'articulera autour de cinq programmes : amélioration de la productivité de l'exploitation agricole familiale, formation professionnelle agricole et artisanale, infrastructures publiques génératrices de revenus, développement de l'esprit entrepreneurial et renforcement des capacités de plaidoyer des organisations socioprofessionnelles et des Ministères afférents ;
- l'éducation (25 % des engagements financiers) ;
- la gouvernance (25% des engagements financiers). Ce champ intégrera le secteur de la santé par l'implication des communes dans ce domaine.

Deux thèmes transversaux seront mis en œuvre :

- le genre, qui se penchera également sur la question de la diminution du taux de natalité.
- l'environnement, pour intégrer les problématiques du réchauffement climatique, du déboisement etc.

Au niveau géographique, la Coopération suisse poursuivra la concentration dans le Borgou et l'Alibori mais recherchera un meilleur équilibre entre les investissements portés sur ces deux départements et les investissements au niveau central, pour plus d'équité territoriale.

Afin d'évoluer dans les logiques partenariales, et en vue de placer davantage les acteurs (Etat, organismes socioprofessionnels) au centre, les contributions au budget des partenaires seront accrues. Globalement une progression substantielle des crédits engagés au Bénin est visée à moyen terme.

Bibliographie

Accords et protocoles d'accord

- Accord de coopération technique entre la Confédération Suisse et la République Populaire du Bénin, du 23 janvier 1981
- Accord entre le Conseil Fédéral de Suisse d'une part et le Gouvernement de la République Populaire du Bénin d'autre part concernant le projet d'appui à la production artisanale au sein des coopératives scolaires des établissements d'enseignement moyen du 23 décembre 1982 et ses avenants de 1985 et 1988
- Accord entre le Conseil Fédéral de Suisse d'une part et le Gouvernement de la République Populaire du Bénin d'autre part concernant le projet d'appui à la production artisanale au sein des coopératives scolaires des établissements d'enseignement moyen 9 juin 1989
- Accord entre le Gouvernement de la République Populaire du Bénin et le Conseil Fédéral Suisse relatif à un appui de la suisse à la République Populaire du Bénin durant l'année 1989 en vue de la mise en œuvre du programme national d'alphabétisation et de la recherche d'une nouvelle politique en la matière
- Accord entre le Gouvernement Suisse et le gouvernement de la République du Bénin concernant un programme de coopération financière du 19 novembre 1991
- Accord entre le conseil fédéral de suisse d'une part et le gouvernement de la république du Bénin d'autre part concernant le projet d'appui à la production scolaire artisanale au sein des établissements moyens, 10 février 1992
- Accord entre le Gouvernement de la République du Bénin et le Conseil Fédéral Suisse concernant le projet de construction et / ou de réhabilitation de 24 centres de santé et réalisation de locaux annexes, projet CS 24 dans les départements de l'Atlantique, de la Donga et du Mono
- Accord entre la République du Bénin et la Suisse concernant la contribution de la Suisse à la mise en œuvre de la stratégie de réduction de la pauvreté pour la période 2003-2006 du 19 décembre 2003
- Accord entre la Suisse et le Bénin pour a mise en œuvre du PASEA de 2002
- Avenant à l'accord entre le Conseil Fédéral Suisse et le Gouvernement de la République du Bénin concernant le projet d'appui à la Production Scolaire Artisanale, 23 juin 1995
- Convention de financement entre le Bénin et le Royaume du Danemark, la Suisse et la GTZ concernant la phase pilote du programme de renforcement de l'Observatoire du Changement Social , novembre 2003
- Protocole relatif au cadre conjoint de concertation de l'Union Européenne, du Royaume du Danemark, du Royaume des Pays Bas et de la confédération suisse avec le gouvernement du Bénin pour le programme d'appui budgétaire pluriannuel conjoint 2003-2006
- Protocole d'accord entre le gouvernement du Bénin et les partenaires au développement relatif aux appuis budgétaires du 04 Décembre 2007

Documents internes DDC

- Accord entre la DDC et l'USPP de N'Dali concernant l'appui à l'USPP pour l'ouverture par les groupements villageois de boutiques d'approvisionnement en produits manufacturés, 22 janvier 1996
- Atelier de planification annuelle 2007 « gestion du savoir, mise en œuvre dans les programmes de la Coopération suisse au Bénin » août 2007
- Brève présentation du programme d'appui à la communication, mis en œuvre par la Coopération suisse au Bénin avec l'appui technique de l'institut Kilimandjaro
- Cadre stratégique pour le champ d'activités santé de 2010
- Contrat entre la DDC et l'APPROHAM du 25 juin 1996
- Communiqué de presse du 19 octobre 1995 concernant la contribution de 18 millions pour la troisième phase du programme d'ajustement structurel

- Coopération suisse au Bénin, 19 ans d'accompagnement du développement de l'artisanat, 1993-2011, novembre 2011
- Décision du programme de coopération Bénin, le 15 décembre 1995
- Historique de l'intervention suisse dans le secteur de la santé au Bénin, 1981-2001, novembre 2011
- Hommes femmes l'espérance au bout de la complémentarité
- Le droit à l'information et à la communication des populations déshéritées :l'engagement de la coopération pour le développement de la radio communautaire au Bénin, novembre 2011
- Le genre comme préoccupation constante du programme de la Coopération suisse au Bénin, Présentation lors de la visite au Bénin de M. Walter Fust, directeur général de la DDC, juillet 2005
- Mandat entre la DDC et la WILDAF-Bénin concernant la quinzaine d'action pour la représentativité des femmes aux élections communales de janvier 2008
- Mission conjointe d'évaluation des appuis budgétaires à la Stratégie de Réduction de la Pauvreté au Bénin, octobre 2004
- Mission conjointe d'évaluation des appuis budgétaires à Stratégie de Réduction de la Pauvreté au Bénin, 2006
- Modification de la durée d'un crédit, décentralisation et développement local, phase 4 (10/01 -12/03)
- Note du 2 septembre 1988, Coopération au Développement entre la Suisse et le Bénin : généralités et questions spécifiques
- Principaux acquis ASPAP-LARES, 2011
- Profils de projet à l'occasion de l'élaboration du rapport 2002 sur la Coopération pour le développement
- Profils de projet à l'occasion de l'élaboration du rapport 2006 sur la Coopération pour le développement
- Programme annuel 1984
- Programme annuel 1990
- Programme annuel 1991
- Programme annuel 1992
- Programme annuel 1993
- Programme annuel 1994
- Programme annuel 1995
- Programme annuel 1996
- Programme annuel 1997
- Programme annuel 1998
- Programme annuel 1999
- Programme annuel 2000
- Programme annuel 2006
- Programme annuel 2008
- Proposition de crédit, Appui au développement de la santé, 1999-2001
- Proposition de crédit, Appui budgétaire 2003-2006, phase 4
- Proposition de crédit, Appui eau et agriculture dans les départements t Borgou et Alibori phase unique, 05-11/ 04-13
- Proposition de crédit, Appui Suisse à l'Education des Adultes, phase 12
- Proposition de crédit, Appui Suisse à l'Education des Adultes, phase 13
- Proposition de crédit, Appui pour la LEPI au Bénin phase 1 unique (08-10/ 07-11)
- Proposition de crédit, Appui au projet « approche intégrale de Lutte contre le Trafic des Enfants au Bénin (AILTEB) phase 1, (2004-2007)
- Proposition de crédit, Appui au secteur de l'Eau, hygiène et Assainissement (ASEHA) dans le département du Borgou, phase unique 05-11/ 04-13
- Proposition de crédit, Appui Suisse à la relance des Economies Locales, entrée en matière, crédit d'ouverture (2007-2009)
- Proposition de crédit, Appui suisse aux mutuelles de santé phase 6 (2007-2010)
- Proposition de crédit, Appuis aux systèmes de financements décentralisés, phase 4 (04/03-06/06)
- Proposition de crédit, Bénin, Appui au programme national d'alphabétisation (1991-1993)
- Proposition de crédit, Bureau d'appui aux systèmes de financement, phase 2 (1997-1999)

- Proposition de crédit, Contribution au Laboratoire d'études et de recherche sur les dynamiques sociales et le développement local (LASDEL) phase 5, (2008-2009)
- Proposition de crédit, Contribution à la mise en œuvre de recommandations du rapport de l'évaluation de la République du Bénin par le Mécanisme Africain d'Eval par les Pairs (MAEP)- phase unique (02/11- 12/14)
- Proposition de crédit, Contribution à la promotion du secteur artisanal béninois –phase 2- du3-10-96
- Proposition de crédit, Programme d'appui à l'éducation et à la formation des enfants exclus du système éducatif (PaEFE) Borgou, Phase 1 (06-11 à 08-14)
- Proposition de crédit, programme d'appui aux producteurs et productrices ruraux, phase 6 (2006-2010)
- Proposition de crédit, Programme d'appui à la communication, phase 5, (04-06 à12-09)
- Proposition de crédit, Programme d'appui à la communication, phase 6, (01-10 à 12-/13)
- Proposition de crédit, Programme appui suisse à a santé, phase de sortie, (07/10 à 06/13)
- Proposition de crédit, Programme de renforcement des capacités d'action des femmes, phase 2 (07-10)
- Proposition de crédit, Programme de renforcement des capacités d'action des femmes, phase 3(11-14)
- Proposition de crédit, Programme de renforcement et d'équilibrage des capacités nationales pour le développement local, Phase 2 (11/01 – 09/04)
- Proposition de crédit Programme de renforcement de l'Etat local, phase 5 (07/06 – 03/07)
- Proposition de crédit, Projet de construction et ou de réhabilitation de 24 centre de santé, phase 2 (11/03 – 12/05)
- Stratégie de coopération 2006-2010, Bénin Coopération suisse
- Stratégie de coopération 2008-2012, Bénin Coopération suisse

Publications de la DDC Berne

- Analyse transversale d'évaluation de projets dans le domaine de la promotion de l'artisanat, 1992
- Intégrer l'environnement dans la planification, le suivi et l'évaluation, un guide pratique pour la coopération internationale, 2001
- Indicateurs et questions clés, mars 1999
- Partenariat pour l'avenir, février 2003
- Politique de la DDC pour le développement social, 1999

Autres documents consultés

- AFOUDA Servais, GRACIA Mathieu, STRASSLER Jakob, Bilan du programme par pays, pré-synthèse du « champ d'actions « organisation de base », 22 au 25 mars 1999
- ARNOLD Peter, Note de la mission d'avril 2007 sur les effets du PASAEA, juin 2007
- ARNOLD Peter, Note de la mission de juillet 2007 sur les effets du PASAEA, octobre 2007
- ARNOLD Peter, Note de la mission de'avril2008 sur les effets du PASAEA, mai 2008
- AYIVI Julien, SEHOUETO Lazare, Bilan du programme par pays, pré-synthèse du « champ d'action éducation/ alphabétisation/ communication » 22 au 25 mars 1999
- BACHELARD Paul, avec M. CARTON, A. CHRISTINAT, L. GBENOUDON, P. HOUDEGNON, A. ODUNLAMI , L. MENSAH et J. TOVIAKOU, Evaluation de la Production Scolaire artisanale, mars 1991
- BARBEDETTE Loïc, ZWALEN Anne, Conclusions de l'atelier de synthèse du bilan intermédiaire du PPP Bénin. Cotonou du 22 au 25 mars 1999,
- BOKPE Gilles, BIOT Dimitri, DAUBY Patrick, Bilan du programme par pays, pré-synthèse du « champ santé »
- BRUNIER Eric, Programme médico-sanitaire bénino-suisse, phase VI (1996-1998) note de mission du 10 au 21 janvier 1997
- BRUNIER Eric, Rapport d'une mission de courte durée du 30-01-1995 sur le PMSBS
- Bureau des consultants associés, Evaluation du Programme Suisse aux systèmes de financement décentralisés, septembre 2009
- Bureau provisoire des pisciculteurs du Mono, programme de l'assemblée générale constitutive, 9-10-11 janvier 1996

- CARTON Michel, FINO Daniel, IUED, projet bénino-suisse d'appui à la production scolaire artisanale, rapport de la mission d'évaluation intermédiaire dans le cadre de l'autoévaluation, mars 1986
- Cellule d'appui technique, projet d'assistance aux entreprises, rapport d'activités, février 1997
- Consortium Alafia, rapport d'activités finales (30 mai 2005 au 30 avril 2006)
- CREER, Approche intégrale de lutte contre le trafic des enfants, rapport final d'activités de l'exercice 2003-2004
- CREER, Approche intégrale de lutte contre le trafic des enfants, rapport final d'activités de l'exercice 2006-2007
- CS 24, Evaluation des première et deuxième étapes du projet CS 24. Document de synthèse, constat et recommandation
- DELOITTE, Audit organisationnel de l'ASSEF, 2005
- DEVEZE JC, ROUSSELOT JL, aide mémoire relatif au projet d'appui à la réforme du secteur cotonnier, mai 2003
- DOUGBE Anatole et AKPOVO Jean Médard, IUED ; Guide PMSBS pour les projets de constructions février 1995
- FRISA Engineering, Evaluation et bilan du programme ADAV Zou- rapport de mission, mars 1998
- GAUTHO François et Elie Marcelin AGOSSOU, évaluation externe du processus de recherche action, autonomisation des fonctions mutualiste au niveau des villages, octobre 2006
- GECA Perspectives, Evaluation de l'Appui suisse à la population agricole et pastorale, avril 2010
- GNIDEHOU Justin, Bilan du programme par pays, pré-synthèse du champ d'action « contributions ciblées aux réformes » 22 au 25 mars 1999
- GNIMADI Aimé, HOCHET Peter, BERNY Emmanuelle, Evaluation du programme ASGOL, phase 1, février 2011
- GRACIA Mathieu, Rapport d'appui conseil à l'ONG Donga Women Microfinance, rapport final version 2, septembre 2004
- GRACIA Mathieu avec la collaboration de Jean-Pierre GRACIA MBASSI, Etude d'impact socio-économique de l'action du PASSEF ; sept 1997
- HARRISSON Pierre, SOARES Isabelle, CHITOU Moudjibi, Exercice d'analyse bilan du PMSBS et réflexion sur la synergie avec les autres acteurs des interventions suisses dans le domaine de la santé.
- Helvétas Projet d'appui au désenclavement et aménagements villageois, rapport d'activités des phases I et II, juillet 1996-octobre 1998
- Helvétas, ADAV, rapport de la réunion du comité de pilotage du 25 janvier 2001
- Helvétas, Projet CS24, point de l'étape 3, février 2006
- HVA International, Projet d'assistance aux entreprises, réhabilitation des palmeraies des coopératives d'aménagement rural, plan d'action de la cellule d'appui technique, janvier 1997
- HVA international, Projet d'assistance aux entreprises, réhabilitation des palmeraies des coopératives d'aménagement rural, rapport d'activités, janvier 1997
- HVA international, Projet d'assistance aux entreprises, réhabilitation des palmeraies des coopératives d'aménagement rural, rapport d'activités, février 1997
- KPATCHAVI Adolphe, ODUNLAMI Joseph, ASAEA phase 1 (2007-2010), Evaluation finale, mars 2010
- LALIBERTE Jacques, Terre des Hommes, Projet Mihalodo, rapport d'activité final détaillé période mai 1998-décembre 2000, janvier 2001
- LEGBA Léon, KPATCHAVI Adolphe, ATCHEKPE Septime, Evaluation finale de la phase 6 du programme ASMUS Phase 6 (01.07.07-31.12.10), octobre 2010
- LOUSTAL (de) Thierry, AYOVI Julien, rapport d'activité juillet-septembre 1996 et plan d'opération de octobre à décembre 1996, C3A
- MANASLU consulting, Evaluation du programme « appui suisse à la santé ASSAN phase 6 (2007-2010), avril 2010
- Ministère de l'Industrie et des Petites et Moyennes entreprises, Ministère du Plan et de la Restructuration économique, Rapport de la consultation sectorielle sur la relance du secteur privé, vol 2, nov 199
- Ministère de la Santé Publique, PV du comité de pilotage du projet CS 24 de juin 2001

- MOUMOUNI Charles, KPATCHAVI Adolphe, Evaluation du programme ASCCOM phase 5 (2006-2009) document non daté)
- MOREILLON Raymond, Cinq ans de vie du projet bénino-suisse d'appui à la Production Scolaire artisanale, septembre 1988
- MOREL Daniel, consultant IUED, Rapport de mission dans le cadre du PMSBS, novembre 1997
- MUELLER Olivier (Percitech SA), rapport de mission, résultats et mise en œuvre d'un Programme de recherche-action sur la pisciculture dans le Mono au Bénin, avril 1996
- MUELLER Olivier (Percitech SA), rapport de la 2^{ème} mission, Programme de recherche-action sur la pisciculture dans le Mono au Bénin, novembre 1996
- NIADA François, GNAHOUI Emmanuel, Evaluation ASPEF, période 200-2010, 2011
- NSENGIMANA Nkiko, Backstopping/suivi de mise en place des comités d'animation et du réseau communautaire pour la santé, rapport de mission, août 1999
- RAMSEYER François, Rapport de la mission d'appui à l'analyse du programme PSA e vue de dégager des orientations pour l'avenir, juil 1993
- RAMSEYER François, Rapport de la mission de suivi-accompagnement du programme 4A, de novembre 1995
- RAMSEYER François, Rapport de la mission d'appui au volet formation professionnelle du programme 4A, avril 1996
- RAMSEYER François, Rapport de la mission de suivi accompagnement et bilan de la première phase et proposition pour une deuxième phase du programme 4 A, juil 1996
- Sagesse Consult SARI, projet de construction d' l'hôpital Notre-Dame des Enfants de N'Dali, rapport final de chantier, juillet 2010
- SJAKKE Cosijn, Formulation de la deuxième phase du PASSEF vers l'ASSEF, juin 1998
- STRASSLER Jakob, le désenclavement rural au Bénin, 55 années d'apprentissage e développement local dans le cadre du programme d'Appui au désenclavement et aménagements villageois (ADAV), mars 2001
- TOMETY Anastasie et DAVODOUN Cyr, Bilan du programme par pays, pré-synthèse du « champ d'action formation professionnelle et promotion artisanat, 22 au 25 mars 1999
- Von der KRABBEN Ton, COULIBALY Maxime, AVAGBO Bonaventure, Mission de bilan et d'appréciation du programme 4A, mai 1999
- PADS, Programme d'appui au développement de la santé, 1999-2001
- Plan de redressement de l'ASSEF, février 2006
- Programme d'appui à l'entrepreneuriat agricole dans le département du Mono, 1999